

cndp Commission nationale
du **débat public**

BILAN DU GARANT

Modernisation de l'aéroport de
Lille-Lesquin
Concertation préalable

12 OCTOBRE – 04 DÉCEMBRE 2020

Laurent DEMOLINS
Désigné par la Commission nationale
du débat public

Le 18 Décembre 2020

Bilan du garant

Modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin

12 OCTOBRE – 04 DÉCEMBRE 2020

SOMMAIRE

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET.....	3
LES CHIFFRES CLÉS DE LA CONCERTATION.....	5
CONTEXTE DU PROJET	8
Une concertation préalable "volontaire"	8
Les objectifs visés par la modernisation de l'aéroport	8
Les principales thématiques apparues en amont de la concertation préalable	9
Un contexte particulier lié à la crise de la Covid 19	9
DISPOSITIFS DE GARANTIE DE LA CONCERTATION.....	9
ORGANISATION ET DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION.....	11
Les réunions publiques, du présentiel au distanciel.....	11
La participation du public, ses interrogations et les réponses du maître d'ouvrage.....	12
Le site web et les réponses du maître d'ouvrage.....	13
Les principales observations du garant pendant la concertation.....	14
Les échanges entre le maître d'ouvrage et le public	14
Onze cahiers d'acteurs et cent quatre-vingt-douze avis	15
Les saisines directes du garant par le public	16
RÉSULTATS DE LA CONCERTATION.....	16
Une question sémantique quant au titre du projet	16
Un projet qui fait apparaître une diversité des points de vue.....	16
Une absence de véritables solutions alternatives.....	18
Les principales mesures prises par le maître d'ouvrage en cours de concertation	19
AVIS DU GARANT SUR LE DÉROULÉ DE LA CONCERTATION.....	20
RECOMMANDATIONS AU MAÎTRE D'OUVRAGE SUR LES MODALITÉS D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION DU PUBLIC À METTRE EN ŒUVRE JUSQU'À L'ENQUÊTE PUBLIQUE	21
LISTE DES ANNEXES.....	22

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

- **MAÎTRE D'OUVRAGE :**

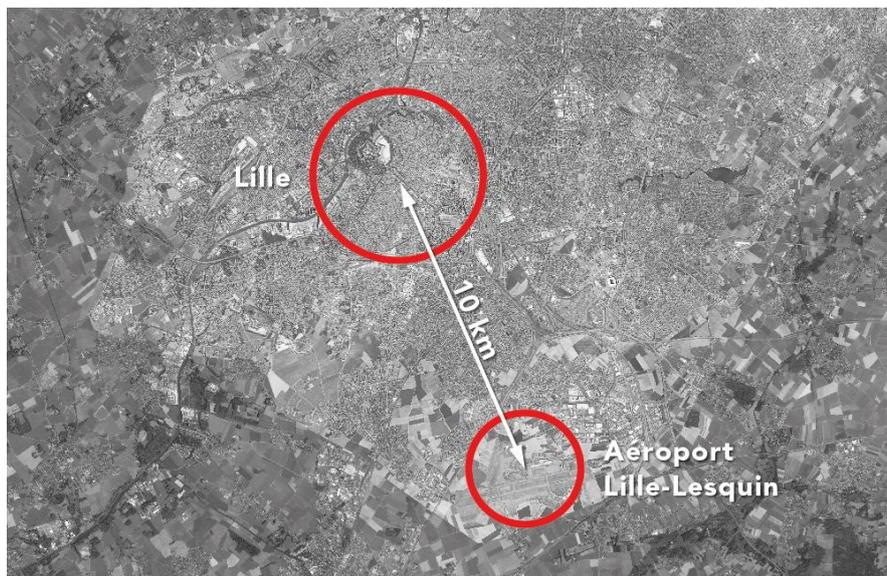
Société Aéroport de Lille SAS (Groupement Eiffage concession – Aéroport Marseille Provence), concessionnaire depuis le 1er janvier 2020 de l'aéroport de Lille sur décision du Syndicat Mixte des Aérodromes de Lille-Lesquin et de Merville (SMALIM).

- **CONTEXTE :**

Mis en service en 1996, l'aérogare de l'aéroport de Lille – Lesquin se situe à environ 10 km au Sud du centre-ville de Lille. Sa fréquentation qui est passée de 1,15 à 2 millions de passagers de 2009 à 2019, le place au dixième rang national en termes de passagers.

Dans un contexte de forte concurrence entre plateformes aéroportuaires, dimensionné pour un trafic annuel de 1,5 millions de passagers, l'aéroport est proche de la saturation, notamment en saison estivale. Soumis à des évolutions réglementaires qui concernent à la fois la sécurité et la sûreté aériennes, l'aéroport doit également évoluer pour conserver sa certification, ses autorisations à opérer et poursuivre son activité.

- **CARTE DU PROJET, PLAN DE SITUATION :**



Source Aéroport de Lille. Dossier de concertation

- **OBJECTIFS :**

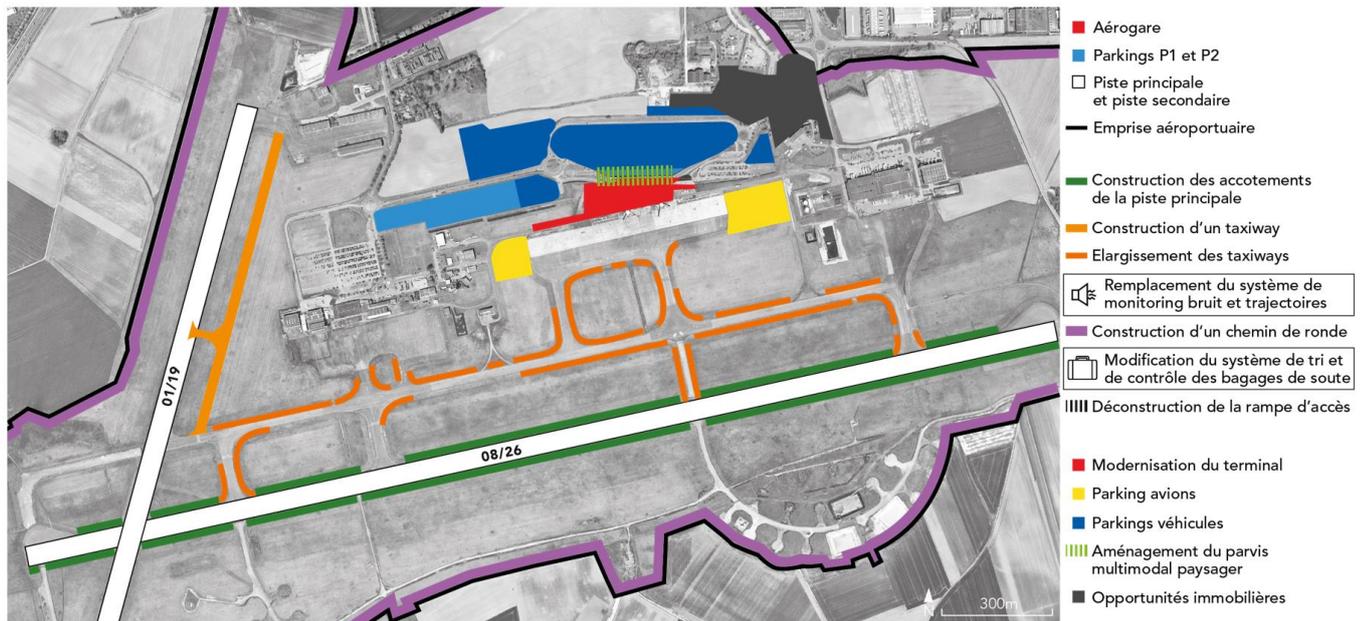
Le projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin répond à trois objectifs :

1. Adapter l'aéroport aux évolutions réglementaires ;
2. Répondre aux augmentations prévisibles du trafic et proposer des destinations adaptées aux besoins des habitants de la région et de la métropole ;
3. Améliorer les conditions d'accueil des passagers pour accompagner le développement de la région.

- **CARACTÉRISTIQUES :**

Le projet de modernisation de l'aéroport consiste à conduire les opérations suivantes :

1. La modernisation du terminal comprenant la démolition de la rampe et du parking couvert sur la façade côté ville, la réhabilitation de l'aérogare et son développement ;
2. Les aménagements sur l'aire de mouvement des aéronefs qui comprend l'élargissement de la piste principale (accotements) et des taxiways, l'ajout d'un taxiway pour la seconde piste et l'extension de l'aire de trafic B (le parking avions) ;
3. La création d'un chemin de ronde périphérique permettant la réalisation de patrouilles le long des clôtures existantes, sur la totalité de la périphérie de l'aéroport ;
4. L'aménagement du parvis multimodal paysager pour améliorer l'accessibilité ;
5. L'aménagement des parkings véhicules (avec des propositions de variantes) ;
6. L'étude d'opportunités immobilières.



Source Aéroport de Lille. Dossier de concertation

- **COÛT :**

Le coût global estimatif des investissements liés au projet de modernisation s'élève à 100,9 M € HT entièrement financés par Aéroport de Lille SAS, maître d'ouvrage du projet.

- **CALENDRIER DE MISE EN SERVICE ENVISAGÉE :**

Les travaux pourraient débuter en 2021 pour une mise en service du projet échelonnée de 2024 à 2030.

CHIFFRES CLÉS DE LA CONCERTATION

- **QUELQUES DATES CLÉS :**

- 20 Mai 2020 Saisine de la CNDP
- 03 Juin 2020 Décision d'organiser une concertation
Désignation du garant
- 12 Octobre – 4 Décembre 2020 Dates de la concertation
- 30 Décembre 2020 Publication du bilan

- **PÉRIMÈTRE DE LA CONCERTATION :**

- 56 communes
- Département du Nord
- Région des Hauts de France

- **DOCUMENTS DE LA CONCERTATION :**

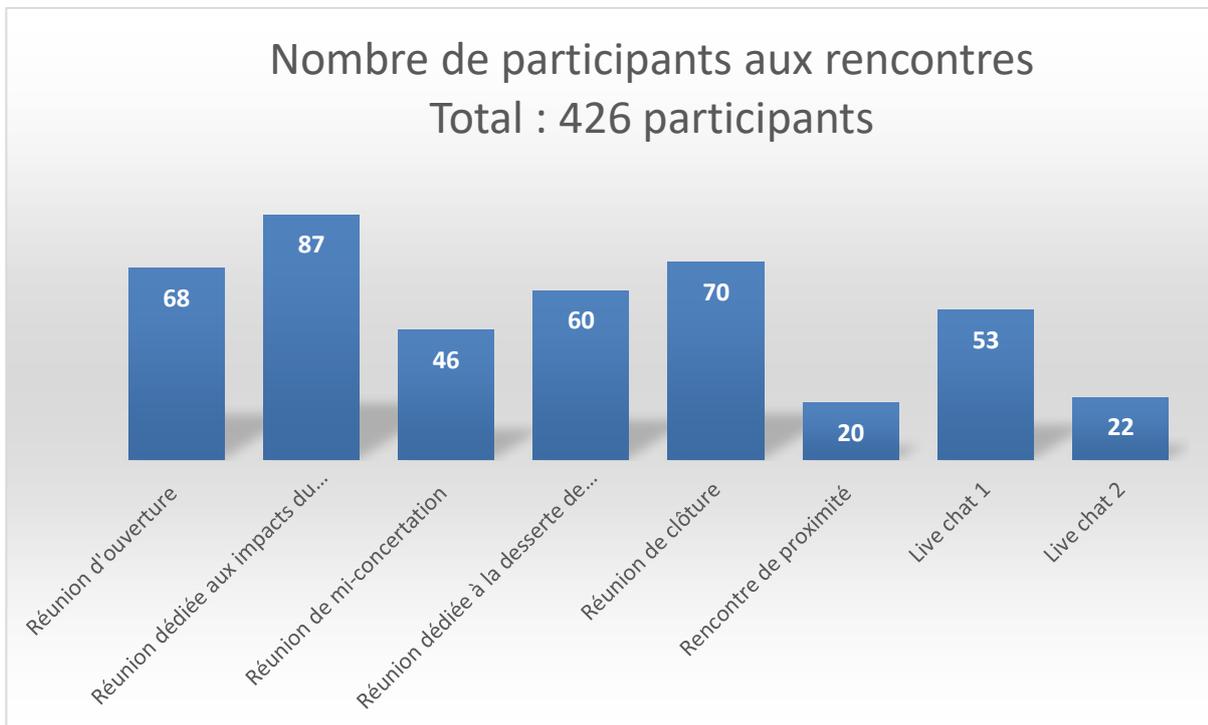
- 1190 dossiers de concertation mis à disposition et 608 téléchargés sur le site internet
- 20850 dépliants d'information et 334 dépliants téléchargés sur le site internet
- 56 affiches déployées dans 56 communes autour de l'aéroport, information relayée sur les sites de 33 communes
- 1 kit de communication transmis à 56 communes

- **ÉVÉNEMENTS PUBLICS :**

- 5 réunions publiques
 - 12 Octobre, réunion d'ouverture en présentiel
 - 02 Novembre, réunion thématique en distanciel dédiée aux impacts du projet
 - 09 Novembre, réunion de mi-concertation en distanciel
 - 24 Novembre, réunion thématique dédiée à la desserte de l'aéroport en distanciel
 - 03 Décembre, réunion de clôture en distanciel
- 1 rencontre de proximité au sein de l'aéroport
 - 24 Octobre
 - ~~19 Novembre~~. Réunion annulée en raison de la crise sanitaire
- 2 Live Chat en ligne
 - 28 Octobre
 - 17 Novembre
- Possibilité de poser des questions et de déposer des avis sur le site internet du projet jusqu'au 4 décembre 2020 : <http://www.modernisons-aeroportdelille.fr>.
- Le site internet reste consultable jusqu'à l'enquête publique

● **PARTICIPANTS :**

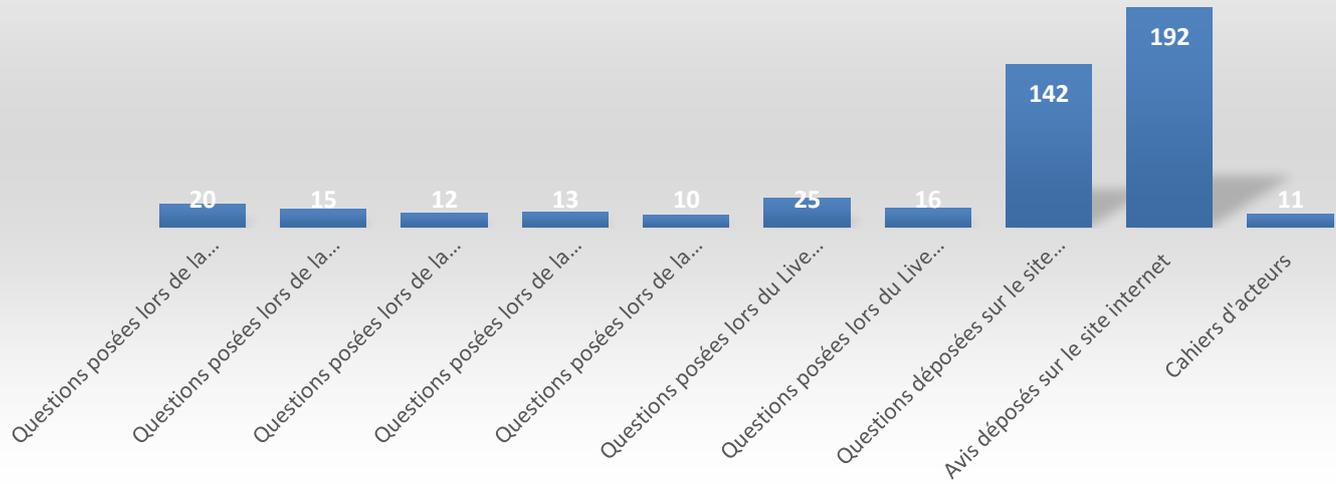
- 426 participants dont 68 en présentiel, 75 lors des 2 live-chat, 20 à la rencontre de proximité et 263 lors des 4 rencontres en distanciel
- Environ 20000 visites¹ et 5700 utilisateurs entre le 24 septembre et le 4 décembre 2020
- Durée moyenne d'une session internet : 3 minutes et 7 secondes
- 456 contributions dont 345 sur le site internet
 - 142 questions posées sur le site internet
 - 192 avis déposés sur le site internet
 - 11 cahiers d'acteurs déposés sur le site internet
 - 111 contributions en réunions publiques
- 1 SMS avec vidéo au garant
- 10 mails adressés directement au garant et retransmis au maître d'ouvrage



Source Aéroport de Lille-Lesquin

¹ 3041 connexions au site internet au 10 octobre 2020, 6569 le 21 octobre, 6970 le 24 octobre, 8661 le 31 octobre, 11801 le 9 novembre, 13472 le 17 novembre, 14368 le 22 novembre, 15621 le 26 novembre, 17395 le 1^{er} décembre, 18350 le 3 décembre.

Nombre de contributions à la concertation Total : 456 contributions



Source Aéroport de Lille-Lesquin

Réunion publique, Lille le 12 octobre 2020



CONTEXTE DU PROJET

Une concertation préalable « volontaire ».

Aéroport de Lille SAS, composé d'Eiffage et d'Aéroport de Marseille, est le nouvel exploitant de l'Aéroport de Lille depuis le 1er janvier 2020. A ce titre, les collectivités locales lui ont confié le soin de mener à bien le projet de modernisation de l'aéroport.

Quoique les caractéristiques du projet ne l'imposent pas, Aéroport de Lille SAS a décidé de s'engager dans une concertation préalable au titre du code de l'environnement, sous l'égide d'un garant de la CNDP. Suite à la saisine de la CNDP le 20 mai 2020 par le maître d'ouvrage, la CNDP a nommé Laurent DEMOLINS le 3 juin 2020.

D'un commun accord entre le garant et Aéroport de Lille, il a été convenu que la concertation se tiendrait du 12 octobre au 4 décembre 2020.

Les objectifs visés par la modernisation de l'aéroport.

L'aéroport de Lille-Lesquin se situe sur les communes de Lesquin, Fretin, Avelin, Vendeville et Templemars, à environ 10 km au Sud du centre-ville de Lille, dans le département du Nord (59), dans la région des Hauts-de-France. La plate-forme aéroportuaire s'étend sur environ 470 hectares. Avec 2,2 millions de passagers en 2019, l'aéroport de Lille-Lesquin est desservi régulièrement par 11 compagnies aériennes et propose 65 destinations directes vers la France, l'Europe, l'Afrique du Nord et le Proche Orient (Turquie, Egypte). En 2019, la plateforme comptabilisait 32 668 mouvements d'avions sur l'année.

Le projet de modernisation de l'aéroport vise :

1. A l'adapter aux évolutions réglementaires, en lien avec la sécurité et la sûreté aéroportuaire ;
2. A permettre de supporter les augmentations modélisées de trafic tout en améliorant la qualité de service et de l'accueil des passagers.

Aéroport de Lille indique ainsi que des aménagements doivent être réalisés pour permettre à l'aéroport de continuer de fonctionner en respectant les nouvelles réglementations. Ces changements réglementaires concernent aussi bien les normes de sécurité liées aux évolutions des avions en vol ou au sol (accotements, taxiways*) que la sûreté de l'aéroport, notamment face au risque terroriste, interne (tri et contrôle des bagages de soute) et externe (protection du bâtiment et des abords). Les opérations prévues dans ce cadre constituent le scénario de référence.

Par ailleurs, selon Eiffage, les prévisions de trafic produites par les cabinets Arthur D. Little et Altitude Aviation, avec la participation d'Aéroport Marseille Provence, montrent, malgré l'impact de la crise sanitaire de la Covid 19, que le terminal actuel arrivera à saturation à court terme et doit donc être adapté pour accueillir le nombre de passagers attendus (2,4 à 2,6 millions de passagers à l'horizon 2023). L'hypothèse de trafic retenue est de 3,9 millions en 2039, soit une augmentation annuelle moyenne du nombre de passagers inférieure à 3%, soit plus de deux fois moins que l'évolution constatée entre 2009 et 2019 (6,65%).

Les principales thématiques apparues en amont de la concertation préalable.

L'étude de contexte réalisée par le garant de juin à octobre 2020 met en évidence plusieurs thématiques susceptibles d'être abordées par le public. Il s'agit des sujets suivants :

1. La desserte de l'aéroport. La situation géographique de l'aéroport et les difficultés de circulation qui existent au sud de la métropole lilloise font apparaître la desserte de l'aéroport comme un des thèmes essentiels susceptibles d'intéresser le public.
2. Les perspectives de croissance du trafic aérien. La chute du trafic aérien observée depuis mars 2020, la conférence citoyenne et les directives gouvernementales concernant les vols domestiques sont autant de sujets susceptibles d'interpeller une partie du public sur l'opportunité même du projet.
3. La crise de la Covid 19 et ses conséquences sur le projet ;
4. La problématique de l'eau et des champs captant ;
5. La prise en compte du triptyque « Eviter, Réduire, Compenser » ;
6. Les nuisances aériennes et les gaz à effet de serre ;
7. Le nombre d'emplois générés par le projet.

Un contexte particulier lié à la crise de la Covid 19.

La persistance de la crise de la Covid 19 à l'automne 2020 et au début de la concertation préalable a rendu plus délicate l'organisation des réunions publiques par le maître d'ouvrage compte tenu des règles de distanciation qui s'imposaient à lui.

Aéroport de Lille s'est adapté à la situation et a notamment pris des mesures pour permettre au public de suivre « en distanciel » les réunions publiques auxquelles il ne pouvait participer « en présentiel » compte tenu du nombre réduit voire très réduit de personnes pouvant être présentes dans les salles de réunion. Au final, seule la première réunion prévue à Lille le 12 octobre 2020 a pu se tenir en présentiel, les autres réunions ayant lieu uniquement en distanciel.

DISPOSITIFS DE GARANTIE DE LA CONCERTATION

Affichage légal.

L'avis de concertation préalable a été affiché le 20 septembre sur 56 communes. Une erreur dans l'adresse du garant mentionnée dans l'avis de concertation a été corrigée sur le site après que l'attention du maître d'ouvrage a été appelée sur cette erreur de typographie.

Publicité par voie de presse.

La concertation préalable a fait l'objet d'une publicité diversifiée (encarts ou articles de presse dans La Voie du Nord, Actu Hauts de France, Pagtour.info, chaînes TV / BFM Grand Littoral, sites internet des communes et autres sites) en amont de la concertation et pendant celle-ci. L'annexe 11 établie par Aéroport de Lille en dresse les principaux éléments.

Le garant considère que la publicité faite sur la concertation préalable a été de nature à permettre une bonne participation du public.

AEROPORT DE LILLE SAS

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

PROJET DE MODERNISATION DE L'AÉROPORT DE LILLE-LESQUIN. CONCERTATION PRÉALABLE DU 12 OCTOBRE AU 4 DÉCEMBRE 2020 INCLUS

Objet de la concertation préalable : cette concertation a pour objet d'assurer l'information, de débattre des objectifs et des principales orientations proposées par le projet de modernisation de l'aéroport de LILLE LESQUIN.

Organisation de la concertation préalable : aéroport de Lille SAS, maître d'ouvrage du projet de modernisation de l'aéroport, a décidé de s'engager volontairement dans une concertation préalable en application de l'article L.121-171 du Code de l'environnement, et en respectant les conditions fixées aux articles L.121-16 et L.121-16-1 du Code de l'environnement.

Le 3 juin 2020, M. Laurent DEMOLINS a été désigné par la commission nationale du débat public (CNDP), garant de la concertation du projet, à la demande du maître d'ouvrage.

Durée de la concertation préalable : cette concertation se déroulera du 12 octobre au 4 décembre 2020 inclus.

Modalité de la concertation préalable : le site internet modernisons-aeroportdelille.fr permettra du 12 octobre au 4 décembre 2020 inclus de :

- consulter et télécharger les documents relatifs au projet présentés lors de la concertation préalable (dossier de concertation notamment).
- déposer des avis.

Des dossiers de concertation et des dépliants d'information sont mis à disposition dans les 55 communes situées dans les 10 km autour de l'aéroport. Les dépliants d'information font également l'objet d'un tractage dans les lieux de vie du territoire.

Neuf rendez-vous publics de concertation sont prévus :

- Trois réunions publiques généralistes :

- Une réunion d'ouverture organisée à LILLE le 12 octobre à 19 h à l'Hôtel de Région.

- Une réunion de mi-concertation organisée à AVELIN le 9 novembre à 19 h à la salle des fêtes.

- Une réunion de clôture organisée à LESQUIN le 3 décembre à 19 h à la salle des fêtes.

- Deux réunions publiques thématiques :

- Une réunion dédiée aux impacts du projet organisée à SECLIN le 2 novembre à 19 h à la salle Ronny Coutteure.

- Une réunion dédiée aux enjeux de la desserte de l'aéroport organisée à VILLENEUVE D'ASCQ le 24 novembre à 19 h à POLYTECH.

- Deux rencontres de proximité au sein de l'aéroport sont prévues le 24 octobre de 8 h 30 à 12 h et le 19 novembre de 6 h à 9 h.

- Deux live chat auront lieu les 28 octobre et 17 novembre, de 18 h à 20h.

Des questions et observations peuvent être adressées à M. le garant par voie dématérialisée, à l'adresse e-mail : laurentdemolins@garant-cndp.fr.

Suites de la concertation préalable : à l'issue de la concertation préalable, dans un délai d'un mois, M. Laurent DEMOLINS, garant, rédige un bilan prenant en compte l'ensemble des contributions, avis et questions.

Il transmet ce bilan à Aéroport de Lille SAS, maître d'ouvrage, qui le publie sans délai sur son site internet (articles L.121-16-1 et R.121-23 du Code de l'environnement). Ce bilan sera rendu public par le maître d'ouvrage et consultable sur le site de la CNDP.

Dans un délai de 3 mois suivant la clôture de la concertation (4 décembre 2020), Aéroport de Lille SAS, maître d'ouvrage, rédige un document, rendu public, qui présente les enseignements qu'il tire de la concertation et la manière dont il en tiendra compte dans la suite du projet.

www.modernisons-aeroportdelille.fr

90189154

EN BREF

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LA MODERNISATION DE L'AÉROPORT LESQUIN.

Le gestionnaire de l'aéroport, Aéroport de Lille SAS (Eiffage), souhaite donner la parole aux usagers et aux communes alentours sur son projet de modernisation. Un site web a été mis en place pour recueillir l'avis du public :

<https://www.modernisons-aeroportdelille.fr>

Cinq réunions publiques seront aussi organisées : réunion d'ouverture lundi 12 octobre à 19h à Lille, hôtel de Région (jauge Covid 150 personnes) ; réunion thématique impacts lundi 2 novembre 19 h à Seclin, salle Ronny-Coutteure (75 personnes) ; réunion de mi-concertation lundi 9 novembre à 19 h à Avelin, salle des fêtes (60 personnes) ; réunion thématique desserte mardi 24 novembre à 19 h à Villeneuve-d'Ascq, à Polytech Lille, à la cité scientifique (125 personnes) ; réunion de clôture jeudi 3 décembre à 19 h à Lesquin, à la salle des fêtes (80 personnes). ■

La Voix du Nord 3 octobre 2020

La Gazette Nord Pas de Calais 25 septembre 2020

Donnez votre avis sur l'extension de l'aéroport de Lille-Lesquin

MÉTROPOLE LILLOISE. Le débat s'organise à Lille – et dans la région – autour d'un sujet rendu encore plus clivant qu'avant la crise : le recours au transport aérien doit-il être encouragé pour le développement économique ou au contraire doit-il être réduit au profit de solutions plus conformes à l'urgence de la lutte contre le réchauffement climatique (le secteur aérien est responsable de 2 % des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale) ?

Aéroport de Lille SAS, composé d'Eiffage Concessions et d'Aéroport de Marseille, souhaite engager 101 M€ pour doubler à terme le nombre de passagers de Lille-Lesquin. Avant la crise sanitaire, en 2019, l'aéroport a accueilli 2,1 millions de passagers. Or, à 2,6 millions, l'aérogare serait saturée, explique l'exploitant. L'objectif de la modernisation est l'augmentation de 3 % du nombre de passagers par an pour atteindre 3,9 millions d'ici à



La demande de permis de construire se fera en début d'année prochaine.

2039. Actuellement de 33 000 mouvements d'avions, le nombre de décollages et atterrissages devrait augmenter de 27 %.

Une « absurdité pour une bombe climatique » conteste le collectif écologiste des 3A (Amis de la Terre, Alternatiba et ANV-COP21), qui avait manifesté physiquement son opposition au projet début octobre. Une pétition est mise en ligne, elle a déjà recueilli 700 signatures contre l'extension, le réseau Extinction Rebellion envisage

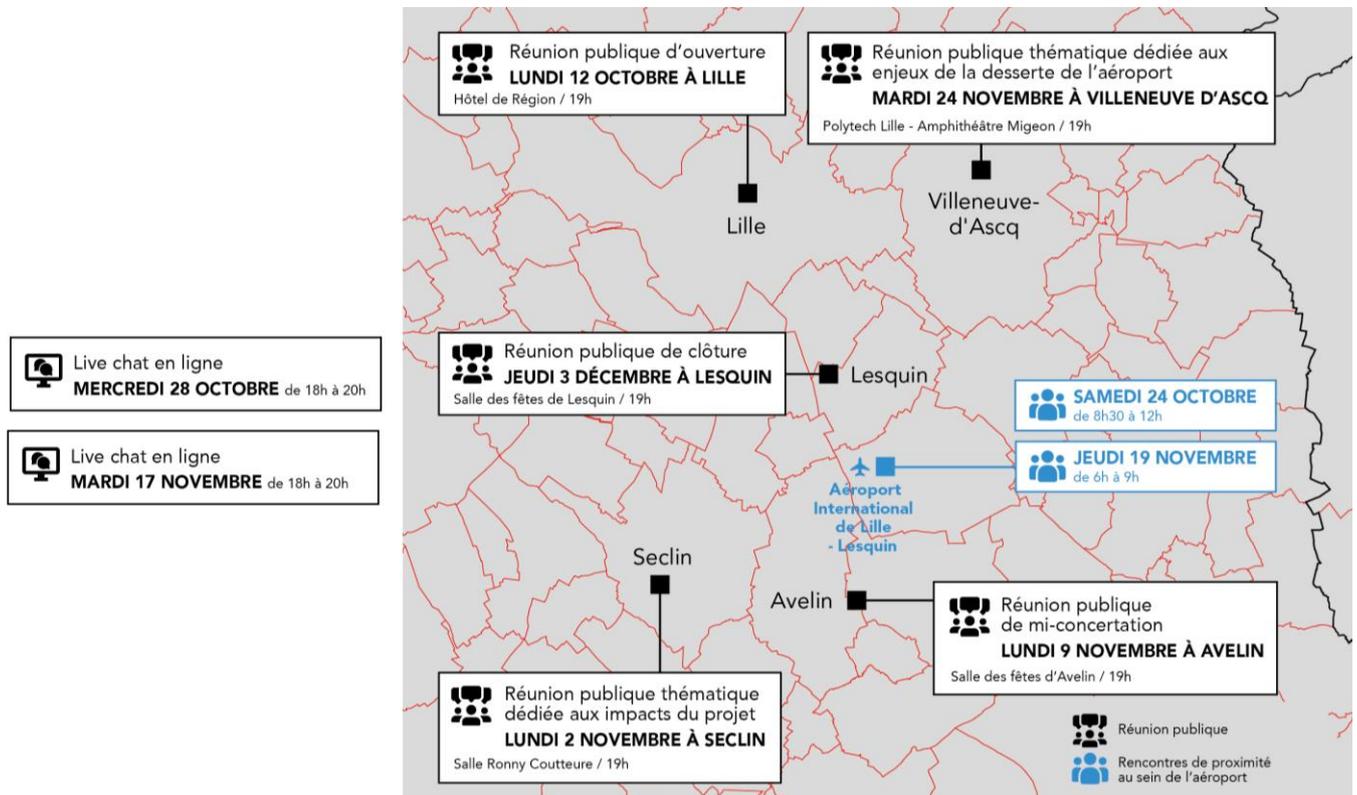
pour sa part de rédiger une contribution contre le projet.

Lancée le 12 octobre, la consultation publique sur le projet d'extension de l'aéroport régional prendra fin le 4 décembre. Il reste donc quelques jours au citoyen pour exprimer son point de vue sur le site dédié : modernisons-aeroportdelille.fr. Les syndicats, associations peuvent aussi remplir un cahier d'acteurs, via des formulaires de contribution en ligne pour avis faciles d'accès. ■ Y. B.

La Voix du Nord 28 octobre 2020

ORGANISATION ET DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION

Les réunions publiques, ateliers et chat en ligne : « du présentiel envisagé au distanciel réalisé ».



Un dispositif sous contrainte de la crise sanitaire.

Début octobre, les contraintes liées à la crise sanitaire ont conduit le maître d'ouvrage à légitimement s'interroger sur le maintien ou non des réunions publiques et le nombre de participants pouvant y être accueillis. La décision de maintenir ces réunions ayant été prise en accord avec la Préfecture, il a décidé de filmer les réunions afin de permettre à un public distanciel d'y assister via le site web du projet de modernisation de l'aéroport.

Toutefois, le confinement décrété à partir de fin octobre 2020 a conduit le maître d'ouvrage, en accord avec le garant, à tenir les réunions publiques non plus en présentiel mais en distanciel (visio-conférence) via « zoom ».

Fin novembre, le garant a proposé au maître d'ouvrage de prolonger la concertation préalable de quelques jours afin de pouvoir organiser, si les conditions sanitaires le permettaient, une réunion publique supplémentaire en présentiel.

La participation du public, ses interrogations et les réponses du maître d'ouvrage

Le public a largement répondu présent aux réunions publiques organisées en présentiel ou en distanciel ainsi qu'aux échanges via le site internet. Le maître d'ouvrage a répondu aux 142 questions posées et a apporté des éléments de réponse de plus en plus précis au fil des réunions compte tenu notamment de la persistance de certains thèmes manifestement au cœur des préoccupations du public (cf. annexe 7, synthèse des réunions publiques).

Les 5 réunions publiques et les 2 Live Chat organisés entre le 12 octobre et le 4 décembre ont clairement mis en évidence les thématiques prioritaires qui intéressaient le public et qui ont été reprises à chaque réunion. Ce sont :

- 1 L'impact du bruit ;
- 2 La compatibilité entre le trafic aérien et les objectifs climatiques ;
- 3 L'accessibilité à l'aéroport.



Source Aéroport de Lille. Réunion du 12 octobre 2020

Lors de ces réunions publiques mais également lors d'échanges hors réunions, le garant a appelé l'attention du maître d'ouvrage sur son obligation de répondre précisément aux interrogations du public.

Le maître d'ouvrage a fait preuve d'une grande réceptivité aux « recommandations /prescriptions » formulées par le garant. Il a demandé à la Préfecture de région, à la Région et à la MEL d'être représentées² à un niveau de nature à permettre au public d'avoir des réponses aux questions relevant de leurs champs de compétence respectifs et dépassant celui du maître d'ouvrage. Son souci de transparence et de sincérité l'a conduit à apporter des réponses plus précises aux questions posées, à faire évoluer son site internet et à également faire des propositions nouvelles en termes de modalités de concertation (réunion en présentiel en fin de concertation, réunion avec les victimes de nuisances sonores).

² Lors de la réunions de lancement, lors de celle dédiée à la desserte de l'aéroport et lors de la réunion de clôture.

Le maître d'ouvrage a également pris des dispositions pour que des représentants de l'Etat (Préfecture) et des administrations ou collectivités territoriales concernées (Région, MEL) soient en mesure d'apporter des réponses sur des sujets ne relevant pas exclusivement ou directement de sa responsabilité.

Parallèlement à la concertation préalable, à compter du 13 octobre 2020, une pétition soutenue par Greenpeace a été mise en ligne par Alternatiba Lille contre le projet :

<https://agir.greenvoice.fr/petitions/non-a-l-agrandissement-de-l-aeroport-de-lille-lesquin-une-bombe-climatique-et-sanitaire>. Cette pétition a réuni 36 signatures le 13 octobre, 125 signatures le 23 octobre, 505 le 12 novembre, 736 le 26 novembre, 1008 le 3 décembre. Elle invite les internautes à se mobiliser contre le projet et à rejoindre la plateforme : <https://www.facebook.com/Non-%C3%A0-lagrandissement-de-la%C3%A9roport-de-Lille-Lesquin-101337748419426>

Le site web « Modernisons l'aéroport » et les réponses aux questions posées par le public.

Le 30 octobre, après la mise en ligne par le maître d'ouvrage des réponses apportées aux questions du public, le garant prend acte de la réactivité du maître d'ouvrage et des mesures prises pour garantir via son site une information du public conforme aux principes de la concertation portées par la CNDP.

D'une manière générale, le site modernisons-aeroportdelille.fr a été suivi avec attention tant par le public (345 contributions / 142 questions, 192 avis et 11 cahiers d'acteurs le 4 décembre) que par le maître d'ouvrage qui s'est attaché à y mettre toutes les données nécessaires à une bonne information et participation, qu'il s'agisse de la présentation du projet, des comptes-rendus de réunion, des réponses apportées et du calendrier de la concertation préalable.

Aéroport de Lille SAS a veillé à prendre en considération les demandes du garant pour que le maître d'ouvrage renforce la transparence et la crédibilité de son discours et pour qu'il accroisse la sincérité de certaines réponses en y apportant parfois davantage de précisions. Le maître d'ouvrage, tout au long de la concertation préalable n'a pas hésité à réaménager son site pour le rendre plus accessible au public et notamment dans sa partie « Nos réponses à vos questions » <https://www.modernisons-aeroportdelille.fr/nos-reponses-a-vos-questions/> qui indiquait le 3 décembre « *A ce jour, nous avons reçu 121 questions, et avons répondu à 83 de ces questions* ». Les requêtes du garant ont concerné plus particulièrement :

- La précision à apporter à quelques réponses aux questions posées ;
- Les échéances de certaines des mesures envisagées ;
- La numérotation des questions réponses présentées par AdL dans "Nos réponses à vos questions" ainsi que des contributions figurant dans "Les contributions" ;
- Le regroupement par thème des questions posées.

Les principales observations du garant pendant la concertation

En amont de la concertation préalable et pendant celle-ci, le garant a été conduit à appeler l'attention du maître d'ouvrage sur différents points parmi lesquels la nécessité :

1. De la présence à un bon niveau de représentants de la Préfecture, de la Région et de la MEL³ ;
2. D'aller chercher des réponses auprès des administrations concernées (Préfecture, Région, MEL, etc.) notamment pour ce qui concerne des sujets ne relevant pas exclusivement ou strictement de la responsabilité de l'aéroport (nuisances sonores, accessibilité ou desserte de l'aéroport, etc.) ;
3. D'apporter des réponses précises aux questions parfois très concrètes posées par le public ;
4. D'apporter des réponses aux habitants se plaignant des nuisances sonores en ne se contentant pas de renvoyer ce sujet vers la seule Commission Consultative de l'Environnement (CCE) ;
5. D'adresser à la Préfecture, la Région et la MEL, avant la réunion sur la desserte de l'aéroport, les questions déjà posées par le public sur ce sujet afin que celui-ci puisse avoir des réponses aussi précises que possible à ses interrogations ;
6. De préciser certaines informations (réévaluation des redevances d'atterrissage concernant les vols de nuit, nombre de vols de nuit envisagés à moyen et long terme par rapport à la période avant modernisation de l'aéroport -2018, 2019) en donnant des données chiffrées et non des pourcentages peu significatifs ;
7. De préciser les raisons d'être de certaines décisions (augmentation des redevances d'atterrissage) ;
8. De préciser les échéances de certaines des mesures envisagées par l'aéroport (convention avec ATMO, remplacement d'équipements diesel, etc.) ;
9. De prolonger, si possible, la concertation au-delà du 4 décembre pour tenir une dernière réunion publique en présentiel⁴.

Les échanges entre le maître d'ouvrage et le public.

Le maître d'ouvrage a pris des dispositions pour que la concertation soit organisée au mieux malgré la période de confinement du 29 octobre au 15 décembre. Les réunions publiques ont permis au public de poser 111 questions⁵.

Le site internet a permis au public de s'informer sur le projet, de poser 141 questions et 192 avis, d'obtenir des réponses du maître d'ouvrage qui s'est attaché à y répondre dans des délais raisonnables et d'une manière généralement bien argumentée. Le site a connu des évolutions en cours de concertation pour mieux répondre aux demandes d'information du public et apporter des réponses parfois plus précises à certaines interrogations.

³ MEL : Métropole Européenne de Lille

⁴ Ce prolongement en présentiel de la concertation auquel le maître d'ouvrage était favorable, n'a pu être réalisé compte tenu de la crise sanitaire

⁵ 20 questions et remarques lors de la réunion d'ouverture / 25 questions posées lors du live chat n°1 / 15 questions lors de la réunion dédiée aux impacts du projet (en ligne) / 12 questions lors de la réunion de mi-concertation (en ligne) / 16 questions lors du live chat n°2 / 13 questions lors de la réunion dédiée à la desserte de l'aéroport (en ligne) / 10 questions lors de la réunion publique de clôture.

Dans un nombre de cas limité, confronté à des préoccupations et interrogations très concrètes du public, le maître d'ouvrage a pu initialement éprouver des difficultés à apporter des précisions répondant pleinement aux principes de transparence et de sincérité portés par la CNDP. Toutefois, prenant conscience des réelles exigences de la concertation, au fil des réunions et des échanges avec le garant, le maître d'ouvrage a précisé ses réponses et éventuellement modifié sa position initiale s'agissant :

- De l'augmentation du nombre de places de parking avions qui conduit une partie du public à considérer le projet comme un agrandissement de l'aéroport et non sa seule modernisation ;
- Du nombre de vols de nuit commerciaux, de leur stabilité ou leur augmentation, exprimé en nombre de mouvements et non en pourcentage ;
- Des pénalités pour les vols de nuit considérées comme dissuasives par l'aéroport même si les 60% annoncées de hausse du coût des pénalités pour un A320 ne représentent qu'une augmentation de 260 euros pour un A320 ;
- De la quasi-incapacité de l'aéroport à se saisir a minima de la question des trajectoires et des nuisances sonores pour prendre en considération les fortes attentes de certains habitants survolés par les aéronefs ;
- D'une tendance quasi systématique à renvoyer le traitement de la question des nuisances sonores vers la CCE qui conduit une partie du public à considérer que le maître d'ouvrage est indifférent à ces questions qui selon lui relèvent de la DGAC et de la CCE.

Onze cahiers d'acteurs et cent quatre-vingt-douze avis.

Onze cahiers d'acteur ont été rédigés par différentes associations ou collectivités (Union des Voyageurs du Nord, Environnement et Développement Alternatif, Mairie de Tressin, Amis de la Terre du Nord, Virage Energie, Groupe MECS⁶, Fretin en Transition, Ville de Faches-Thumesnil, ATTAC⁷, FRL⁸, CGT Nord 59) pour exprimer soit leur opposition au projet (dix cahiers) soit davantage d'investissements sur le projet (cahier CGT Nord 59). Les principales raisons motivant les oppositions concernent plus particulièrement le climat, les gaz à effet de serre, les champs captant et l'opposition à la croissance du trafic aérien.

Parallèlement, cent quatre-vingt-douze avis ont été adressés par le public via le site internet. Ces avis s'avèrent plus souvent défavorables que favorables au projet (cf. Annexe 10). S'ils ne peuvent prétendre à une représentativité du sentiment de l'ensemble de la population, ils mettent clairement en évidence les thèmes qui apparaissent comme les plus importants pour le public qui s'est manifesté. Les thèmes les plus récurrents concernent les objectifs du projet, les nuisances sonores, la qualité de l'air et les conséquences climatiques du projet, la desserte de l'aéroport.

⁶ Groupe MECS : élus du groupe Métropole Ecologiste Citoyenne et Solidaire

⁷ ATTAC : Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne

⁸ FRL : Faire respirer Lille

Les saisines directes du garant.

Le garant a été saisi directement par la Présidente de l'association ADNA2L « *au sujet des décollages par vents d'Est dont les nuisances pourraient être réduites en décalant le passage des avions au-dessus de l'A23* » (vidéo jointe transmise à Aéroport de Lille SAS).

Une dizaine de personnes a contacté le garant pour des motifs divers (mises en ligne d'avis, vols vers Barcelone, nuisances sonores à Vendeville, cahiers d'acteurs, etc.). Dans chacun de ces cas, le garant a porté l'information à la connaissance d'Aéroport de Lille SAS qui a répondu sans délais au demandeur à moins que le garant ne l'ait fait lui-même.

RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

Une question sémantique quant au titre du projet

Dès le début de la concertation préalable, une question d'ordre sémantique est apparue qui concerne le titre même du projet, une partie du public considérant qu'il s'agissait davantage d'un accroissement de l'aéroport – en raison notamment de l'augmentation annoncée du trafic et des places de parking avions - que de sa modernisation.

Le maître d'ouvrage a paru surpris par cette observation et a éprouvé des difficultés à expliquer d'emblée que modernisation ne signifiait pas accroissement. Il a justifié le terme modernisation i) du fait qu'il s'agissait de mettre l'aéroport aux normes réglementaires et d'en améliorer la sûreté et la sécurité, sa construction datant de 1996 et ii) du fait que le législateur n'évoque l'accroissement d'un aéroport qu'à condition que le projet vise à l'allongement ou à la création d'une piste.

Du point de vue du maître d'ouvrage, les travaux ne modifiant ni l'emprise de l'aéroport ni la dimension des pistes en dehors des aménagements réglementaires prévus pour les accotements et taxiways, le titre « modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin » dévolu au projet semble adapté à la nature des travaux envisagés par le maître d'ouvrage quand bien même le nombre de places de parking pour les avions sera augmenté et le nombre de mouvements accrus.

Un projet qui fait apparaître une diversité des points de vue.

Les échanges lors des réunions publiques ou à travers le site internet et les réseaux sociaux ont mis en évidence des visions contrastées voire totalement opposées quant au projet de modernisation de l'aéroport. L'appréciation du projet et les arguments développés ont porté à la fois sur l'opportunité de la modernisation et sur les enjeux relatifs à l'environnement, la santé, le cadre de vie, les aménagements, le développement socio-économique. et l'opportunité du projet ont donné lieu au développement d'arguments très variés.

Les arguments / observations concernant l'opportunité du projet ont évoqué principalement :

- La priorité de la sauvegarde de l'environnement sur le développement de l'aéroport ;
- Le défaut de cohérence entre une augmentation du trafic aérien et l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 ;
- L'accroissement de la pollution de l'atmosphère ;
- La stabilisation du nombre de mouvements et des rejets des gaz à effet de serre ;
- La lutte contre les causes du réchauffement climatique ;
- La proximité des aéroports de Charleroi, Zaventem, Beauvais et des aéroports parisiens ;
- La crise sanitaire, économique et environnementale ;
- La mise aux normes réglementaires de l'aéroport sans toutefois augmenter le trafic aérien ;
- Le besoin de favoriser certaines destinations intra-européennes ou vers l'Afrique du Nord ;
- Le rayonnement de Lille au même titre que d'autres grandes métropoles ;
- Une justification économique sujette à débat du fait des nouveaux comportements liés à la pandémie ;
- L'attractivité de la région lilloise au plan économique et dans le domaine touristique ;
- La création d'emplois et l'opportunité de nouvelles embauches ;
- Le gain de temps pour se déplacer ;
- L'engorgement de la circulation et les nuisances sonores ;
- L'obligation de service public de l'aéroport ;
- L'augmentation du nombre de mouvements d'avions commerciaux ;
- Le ralentissement temporaire du trafic aérien du fait de la crise sanitaire de 2020 ;
- L'évolution post crise sanitaire du transport aérien ;

Les arguments / observations concernant la desserte de l'aéroport ont évoqué principalement :

- La saturation actuelle des accès à l'aéroport ;
- L'absolue nécessité de prévoir des transports en commun ;
- L'engorgement de l'autoroute A1 ;
- L'aménagement des accès routiers à la périphérie de l'aéroport et autour de Fretin ;
- Le prolongement de la ligne de métro de Villeneuve d'Ascq ;
- La création d'une ligne de Tram ;
- La contradiction entre l'engorgement de la circulation et la création de navettes supplémentaires ;
- Les accès en vélo à l'aéroport ;
- Le rétablissement de la « dépose minute ».

Les arguments / observations concernant les impacts potentiels sur l'environnement humain ont évoqué principalement :

- La réduction des vols à caractère professionnel et la nécessité de réduire la pollution ;
- Le contexte d'urgence climatique et l'augmentation de la pollution liée au transport aérien ;
- L'inadaptation du projet à la réduction des gaz à effet de serre ;
- Les nuisances sonores diurnes et nocturnes, leur impact sur la santé et sur le sommeil ;
- La qualité de vie et le bien-être des riverains ;
- Les vols de nuit et la pollution sonore ;
- Les trajectoires des avions au-dessus de zones habitées ;
- La situation enclavée de l'aéroport ;
- Les conséquences sur la valeur de biens immobiliers du fait des nuisances de l'aéroport.

Les arguments / observations concernant les impacts potentiels sur l'environnement naturel ont évoqué principalement :

- La décarbonisation qui doit constituer la ligne de conduite de notre mode de vie ;
- La proximité de Lille avec les grands aéroports de Bruxelles, Charleroi et Paris ;
- Le poids de l'aviation dans les GES qui reste très relatif par rapport à d'autres sources d'émission de GES ;
- Le décalage entre les conséquences du projet et l'urgence climatique ;
- La modernisation de l'aéroport qui devrait être synonyme de sa déconstruction ;
- L'intérêt de préférer le ferroviaire à l'aérien ;
- Une modernisation qui conduit à un accroissement du trafic aérien est contraire à la convention citoyenne pour le climat ;
- Le projet est constitutif d'un déni climatique et va favoriser le transport aérien ;
- Le projet est synonyme de consommation foncière ;
- Le projet participe à l'augmentation des gaz à effet de serre ;
- L'utilité réelle du projet n'est pas avérée ;
- Le projet traduit un défaut de cohérence entre les discours politiques, les enjeux climatiques et les actions menées ;
- Le refus de tout projet susceptible de permettre l'accroissement du trafic aérien ;
- Les nuisances sonores et environnementales vont croître ;
- Les impacts sur la ressource en eau et sur la circulation routière ;
- L'intérêt de ne privilégier l'avion que pour les très longues distances compte tenu des émissions de gaz à effet de serre en gr./ passager / km ;
- Un développement exponentiel du trafic aérien tiré par des prix artificiellement bas.

Une absence de véritables solutions alternatives

Les solutions alternatives au projet n'ont pas donné lieu à un réel débat compte tenu des objectifs du projet :

1. Adapter l'aéroport aux évolutions réglementaires ;
2. Répondre aux augmentations prévisibles du trafic et proposer des destinations adaptées aux besoins des habitants de la région et de la métropole ;
3. Améliorer les conditions d'accueil des passagers pour accompagner le développement de la région.

Sur cette base, au risque que l'exploitation de la plateforme ne soit plus autorisée à partir du 1^{er} septembre 2022, l'adaptation de l'aéroport aux nouvelles normes réglementaires est apparue comme impérative pour le maître d'ouvrage.

L'alternative conduisant à la non-augmentation du trafic aérien a été considérée comme non réaliste par le maître d'ouvrage du fait du contrat de délégation de service public attachée à l'aéroport et de la future reprise, selon lui, du transport aérien. Le Président du SMALIM a toutefois souligné que ni la Région ni le concessionnaire ne versaient de subventions aux compagnies aériennes pour favoriser leur installation ou leur développement à Lille-Lesquin contrairement à ce qui est pratiqué sur d'autres aéroports français ou belges.

Le ralentissement du trafic aérien et les interrogations qui pèsent sur les conditions de sa reprise pourraient conduire le maître d'ouvrage à adapter le calendrier des travaux, exception faite des travaux liés à l'adaptation aux normes réglementaires.

Les principales mesures prises par le maître d'ouvrage

Le maître d'ouvrage, attentif aux interrogations du public et soucieux du bon déroulement de la concertation préalable, a pris plusieurs mesures au cours de la concertation, parmi lesquelles :

- L'évolution et l'actualisation constante du site internet de la concertation ;
- L'envoi aux collectivités territoriales des questions posées par le public avant la réunion sur la mobilité ;
- Le recours à des experts pour répondre aux questions (trajectoires, nuisances sonores, mobilité) ;
- L'annonce par le Président du SMALIM du refus fait à un transporteur de fret de lui accorder des créneaux pour des mouvements nocturnes ;
- L'annonce du montant précis des redevances d'atterrissage (B 737 et A320).

Le maître d'ouvrage a pris, pour l'avenir, plusieurs décisions, parmi lesquelles :

- L'organisation en janvier 2021 d'une réunion dédiée avec les habitants de certains quartiers particulièrement exposés au bruit ;
- L'envoi au Préfet du Nord et à l'Aviation civile d'un recueil détaillé de toutes les expressions liées aux nuisances sonores et exprimées pendant la concertation préalable et lors de la réunion prévue en janvier 2021 (cf. supra) ;
- L'envoi au Préfet du Nord des études acoustiques actuellement menées dans le cadre du projet ;
- La non-augmentation d'ici 2039 du nombre de vols de nuit des avions commerciaux (1701 mouvements annuels entre 22h et 6h en 2019) ;
- L'organisation en présentiel une réunion au 1^{er} trimestre 2021 pour présenter le bilan tiré de la concertation par Aéroport de Lille.

Sur la base de propositions qui lui ont été adressées, le maître d'ouvrage a noté :

- La réalisation d'une salle de change ou « handiroom ») pour les personnes à mobilité réduite ;
- La réduction du nombre de panneaux publicitaires dans l'aérogare ;
- L'étude de la transformation du parking 7 en parking silo afin de réduire son emprise foncière.

AVIS DU GARANT SUR LE DÉROULÉ DE LA CONCERTATION

Le nombre de participants aux réunions publiques ainsi que le volume des questions et avis adressés au maître d'ouvrage sont révélateurs du bon niveau de participation du public en dépit de la crise sanitaire. Les réunions publiques se sont déroulées de manière apaisée et dans un parfait climat de respect mutuel quelle que soit la nature des avis portés sur le projet. Le projet a donné lieu à un nombre important et diversifié d'avis, d'arguments et d'observations.

La prise en considération par le maître d'ouvrage de plusieurs propositions d'amélioration et son engagement à organiser de nouvelles réunions avec tout ou partie du public, début 2021, témoignent de l'attention portée par Aéroport de Lille SAS non seulement à la concertation préalable mais aussi au prolongement de celle-ci.

Aéroport de Lille SAS a ainsi joué le jeu de la concertation sur toute la période comprise entre la demande de garant adressée à la CNDP en mai 2020 et la fin de la concertation le 4 décembre 2020. Très coopératif et ouvert au public, Aéroport de Lille SAS s'est attaché à mettre en œuvre les recommandations ou prescriptions du garant en amont de la concertation et tout au long de son déroulement. Il a su adapter son dispositif de concertation aux contraintes du confinement décrété le 29 octobre 2020, après la première réunion publique de Lille le 12 octobre et avant celle prévue à Seclin le 2 novembre.

Aéroport de Lille SAS a bien intégré les principes de transparence et de sincérité de la CNDP qu'il a veillé à satisfaire quelles qu'en soient les exigences. Il a approfondi les premières réponses apportées à certaines questions et fait figurer sur son site internet, sans esprit de censure, l'ensemble tant des questions et avis du public que des cahiers d'acteur des opposants au projet.

Les engagements qu'Aéroport de Lille a annoncé vouloir prendre pour améliorer son projet au regard des éléments recueillis lors de la concertation préalable témoignent à la fois de la réussite du processus de concertation conduit par Aéroport de Lille SAS et de la volonté de ce dernier d'en tirer le meilleur.

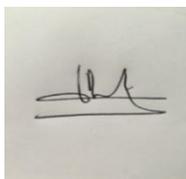
Au final, le garant considère que la concertation préalable organisée et conduite par Aéroport de Lille SAS, avec l'appui du SMALIM et sous l'égide de la CNDP, a atteint les objectifs d'information et de participation du public que la CNDP préconise en vue d'améliorer tout projet ayant une incidence sur l'environnement.

RECOMMANDATION(S) AU MAÎTRE D'OUVRAGE SUR LES MODALITÉS D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION DU PUBLIC À METTRE EN ŒUVRE JUSQU'À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sans préjuger des enseignements que le maître d'ouvrage aura retirés de la concertation et des adaptations qu'il aura prises, le garant recommande au maître d'ouvrage de :

1. Participer activement à la réduction des nuisances sonores et notamment en :
 - a. Conduisant, en lien avec la DGAC et, le cas échéant, avec une expertise indépendante ou externe, une étude approfondie sur l'intérêt (avantages, inconvénients, risques) d'étendre certains taxiways jusqu'au seuil de piste pour permettre un décollage des avions le plus en amont possible des habitations survolées ;
 - b. Apportant une réponse argumentée sur la possibilité ou non d'effectuer de manière régulière une descente à partir de « paliers à 3000 pieds » plutôt qu'à 2000 ou 1500 pieds ;
 - c. Exerçant, en lien avec la Préfecture, une juste pression sur la DGAC pour une meilleure prise en compte par celle-ci des mesures ou process susceptibles de contribuer à la réduction des nuisances sonores.
2. Prendre toute disposition pour établir un lien régulier et de confiance avec les habitants directement concernés par les nuisances sonores ;
3. Parfaitement relayer, au sein de la Commission Consultative de l'Environnement, les attentes de la population en matière de lutte contre les nuisances sonores ;
4. Maintenir pour le public la possibilité de poser de nouvelles questions sur le site propre de l'aéroport ;
5. Garantir jusqu'à l'enquête publique, via le site internet modernisons-aeroportdelille.fr, l'accès au déroulé de la concertation préalable et notamment aux questions, avis, cahiers d'acteurs déposés entre le 12 octobre et le 4 décembre 2020 ;
6. Actualiser l'avancée du projet et le suivi des engagements pris par le maître d'ouvrage via le site modernisons-aeroportdelille.fr ou via le site de l'aéroport www.lille.aeroport.fr, la presse et les réseaux sociaux ;
7. Assurer des rencontres en nombre suffisant avec les élus des collectivités territoriales concernées par le projet pour les tenir précisément informés de son avancée et des travaux en cours ou à venir.

A Versailles, le 18 décembre 2020



Laurent Demolins / Garant de la CNDP

LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE 1 Signification des principaux sigles utilisés
- ANNEXE 2 Saisine de la CNDP
- ANNEXE 3 Nomination du Garant de la CNDP
- ANNEXE 4 Avis légal de concertation préalable
- ANNEXE 5 Dépliant concertation préalable
- ANNEXE 6 Affiche concertation préalable
- ANNEXE 7 Questions du public au sujet de la desserte de l'aéroport
- ANNEXE 8 Handiroom. Proposition d'un participant
- ANNEXE 9 Résumé des réunions publiques
- ANNEXE 10 Publicité par voie de presse (Source Aéroport de Lille)

ADNA2L	Association de Défense contre les Nuisances Aériennes de Lille-Lesquin
CCE	Commission Consultative de l'Environnement
DGAC	Direction Générale de l'Aviation civile
EDA	Association Environnement et Développement Alternatif
Groupe MECS	Groupe Métropole Ecologiste Citoyenne et Solidaire
MEL	Métropole Européenne de Lille
SIVOM	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple Grand Sud
SMALIM	Syndicat Mixte des Aéroports de Lille-Lesquin et de Merville

AEROPORT DE LILLE SAS

Commission Nationale du Débat
Public
Madame Chantal Jouanno,
Présidente
244 Boulevard Saint-Germain,
75007 Paris

Lesquin, le 20 mai 2020

Par courriel

Objet : Lettre de sollicitation de la CNDP en vue de la désignation d'un garant pour la concertation préalable relative au projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin (art. L.121-15-1, L.121-17 et L.121-16-1 du code de l'environnement)

Madame la Présidente,

Conformément aux articles L.121-15-1 et L.121-17 du code de l'environnement, j'ai l'honneur de solliciter auprès de votre commission la désignation d'un garant dans le cadre de la concertation préalable que nous souhaitons mener sur le projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin.

Celui-ci est porté par **l'Aéroport Lille SAS** (groupement Eiffage Concession – Aéroport Marseille Provence) qui s'est vu confier par le Syndicat Mixte des Aérodromes de Lille-Lesquin et de Merville (SMALIM), autorité concédante, la concession de l'aéroport en juillet 2019, avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2020.

Ce projet se compose de de plusieurs opérations :

- **La modernisation du terminal** comprenant la démolition de la rampe et du parking sur la façade côté ville, la réhabilitation de l'aérogare et son développement ;
- **L'aménagement du parvis multimodal** intégrant notamment des modifications des deux giratoires ;
- **L'aménagement des parkings véhicules légers (VL)**, permettant de créer *in fine* près de 1500 places supplémentaires ;
- **Des travaux côté piste** comprenant la réalisation d'accotements de part et d'autre de la piste principale, l'élargissement des taxiways existants (voies de circulation des avions au sol), la création d'un nouveau taxiway parallèle à la piste secondaire et l'extension du parking avions ;
- La réalisation d'un **chemin de ronde périphérique**, répondant aux nouvelles obligations réglementaires ;
- Le **développement d'un projet immobilier** à vocation de bureaux, d'activités et de petite logistique, ce développement pouvant faire l'objet d'un phasage.

Aéroport de Lille SAS
CS90227 – 59812 LESQUIN CEDEX France

www.lille.aeroport.fr
Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €
RCS Lille Métropole 852 559 566 - APE 5223Z
SIRET 852 559 566 00017 - FR

AÉROPORT DE LILLE SAS

Le projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin n'entrant pas dans la catégorie des projets relevant du champ de compétence de la CNDP au sens de l'article L.121-8 du code de l'environnement, et n'étant pas soumis à déclaration d'intention (puisque uniquement porté par des investissements privés), la maîtrise d'ouvrage souhaite s'engager volontairement dans une procédure de concertation préalable répondant aux dispositions des articles L.121-16 et L.121-16-1 du code de l'environnement.

Pour la bonne information de la CNDP, nous tenons à vous signaler par ailleurs que l'Autorité environnementale (MRAE Hauts-de-France) a été sollicitée pour une demande de cadrage préalable, dans la perspective de la procédure d'évaluation environnementale à venir.

Vous trouverez en annexe de ce courrier, une note de présentation de l'ensemble du projet, un aperçu des incidences potentielles estimées à ce stade, le détail des coûts et des sources de financement, les solutions alternatives envisagées et le planning prévisionnel.

Dans l'attente de votre décision sur la désignation d'un garant, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute considération.



Marc-André GENNART
Directeur général
Aéroport de Lille SAS

SÉANCE DU 3 JUIN 2020

DÉCISION N° 2020 / 70 / AEROPORT DE LILLE-LESQUIN / 1

PROJET DE MODERNISATION DE L'AEROPORT DE LILLE-LESQUIN

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L. 121-1 et suivants, notamment l'article L.121-15-1,
- vu le courrier de saisine et le dossier annexé, de Monsieur Marc-André GENNART, directeur général de l'aéroport de Lille SAS, en date du 20 mai 2020, demandant la désignation d'un garant dans le cadre d'une démarche de concertation préalable sur le projet de modernisation de l'aéroport de LILLE-LESQUIN, en application de l'article L. 121-17, et selon les modalités des articles L. 121-16 et L. 121-16-1,
- vu le document de positionnement de la CNDP du 4 mai 2020 sur les principes, formes et modalités du débat public pendant l'épidémie Covid-19,

après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

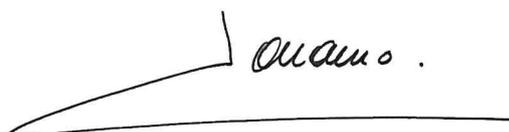
Article 1 :

Monsieur Laurent DEMOLINS est désigné garant de la concertation préalable portant sur le projet de modernisation de l'aéroport de LILLE-LESQUIN.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Journal officiel de la République française.

La Présidente



Chantal JOUANNO

AÉROPORT DE LILLE SAS

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

PROJET DE MODERNISATION DE L'AÉROPORT DE LILLE-LESQUIN, CONCERTATION PRÉALABLE DU 12 OCTOBRE AU 4 DÉCEMBRE 2020 INCLUS

Objet de la concertation préalable

Cette concertation a pour objet d'assurer l'information, de débattre des objectifs et des principales orientations proposées par le projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin.

Organisation de la concertation préalable

Aéroport de Lille SAS, maître d'ouvrage du projet de modernisation de l'aéroport, a décidé de s'engager volontairement dans une concertation préalable en application de l'article L.121-17 I du Code de l'environnement, et en respectant les conditions fixées aux articles L. 121-16 et L. 121-16-1 du Code de l'environnement.

Le 03 juin 2020, Monsieur Laurent Demolins a été désigné par la Commission nationale du débat public (CNDP), garant de la concertation du projet, à la demande du maître d'ouvrage.

Durée de la concertation préalable

Cette concertation se déroulera du 12 octobre au 4 décembre 2020 inclus.

Modalité de la concertation préalable

Le site internet modernisons-aeroportdelille.fr permettra du 12 octobre au 4 décembre 2020 inclus de :

- consulter et télécharger les documents relatifs au projet présenté lors de la concertation préalable (dossier de concertation notamment) ;
- déposer des avis.

Des dossiers de concertation et des dépliants d'information sont mis à disposition dans les 55 communes situées dans les 10 km autour de l'aéroport. Les dépliants d'information font également l'objet d'un tractage dans les lieux de vie du territoire.

www.modernisons-aeroportdelille.fr

Neuf rendez-vous publics de concertation sont prévus :

- Trois réunions publiques généralistes :
 - Une réunion d'ouverture organisée à Lille le 12 octobre à 19h à l'Hôtel de Région ;
 - Une réunion de mi-concertation organisée à Avelin le 9 novembre à 19h à la salle des fêtes ;
 - Une réunion de clôture organisée à Lesquin le 3 décembre à 19h à la salle des fêtes.
- Deux réunions publiques thématiques :
 - Une réunion dédiée aux impacts du projet organisée à Seclin le 2 novembre à 19h à la salle Ronny Coutteure ;
 - Une réunion dédiée aux enjeux de la desserte de l'aéroport organisée à Villeneuve d'Ascq le 24 novembre à 19h à Polytech.
- Deux rencontres de proximité au sein de l'aéroport sont prévues le 24 octobre de 8h30 à 12h et le 19 novembre de 6h à 9h.
- Deux live chat auront lieu les 28 octobre et 17 novembre, de 18h à 20h.

Des questions et observations peuvent être adressées à Monsieur le garant par voie dématérialisée, à l'adresse e-mail : laurentdemolins@garant-cndp.fr

Suites de la concertation préalable

À l'issue de la concertation préalable, dans un délai d'un mois, Monsieur Laurent Demolins, garant, rédige un bilan prenant en compte l'ensemble des contributions, avis et questions. Il transmet ce bilan à Aéroport de Lille SAS, maître d'ouvrage, qui le publie sans délai sur son site internet (articles L. 121-16-1 et R. 121-23 du Code de l'environnement). Ce bilan sera rendu public par le maître d'ouvrage et consultable sur le site de la CNDP.

Dans un délai de 3 mois suivant la clôture de la concertation (4 décembre 2020), Aéroport de Lille SAS, maître d'ouvrage, rédige un document, rendu public, qui présente les enseignements qu'il tire de la concertation et la manière dont il en tiendra compte dans la suite du projet.

Les acteurs du projet

Le **SMALIM, Syndicat mixte des aéroports de Lille-Lesquin et de Merville**, est le propriétaire de l'aéroport. Il est composé de la Région Hauts-de-France, de la Métropole Européenne de Lille et de la Communauté de Communes Flandre Lys.

Aéroport de Lille SAS est l'exploitant de l'aéroport, par concession du SMALIM, et, à ce titre, maître d'ouvrage du projet de modernisation.

Le coût et le calendrier prévisionnel du projet

L'ESTIMATION DU COÛT DU PROJET

Le coût global estimatif des investissements à réaliser sur la plateforme s'élève à **100,9 M€ HT** incluant les travaux liés à la mise aux normes de l'aéroport (13,4 M€ HT) et des coûts spécifiques au projet de modernisation (87,5 M€ HT).

Le projet est entièrement financé par l'exploitant (Aéroport de Lille SAS).

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL



2022 - 2025 :
Phase travaux (travaux côté piste, nouvelle aérogare, parkings)

La concertation préalable se déroule du **12 octobre au 4 décembre 2020**

POUR VOUS INFORMER

Le site internet du projet : www.modernisons-aeroportdelille.fr
La carte des lieux de disponibilité du dossier de concertation :



POUR VOUS EXPRIMER

5 RÉUNIONS PUBLIQUES

- Réunion publique d'ouverture
lundi 12 octobre à Lille – Hôtel de Région / 19h
- Réunion publique thématique dédiée aux impacts du projet
lundi 2 novembre à Seclin – Salle Ronny Coutteure / 19h
- Réunion publique de mi-concertation
lundi 9 novembre à Avelin – Salle des fêtes d'Avelin / 19h
- Réunion publique thématique dédiée aux enjeux de la desserte de l'aéroport
mardi 24 novembre à Villeneuve d'Ascq – Polytech Lille – Amphithéâtre Migeon / 19h
- Réunion publique de clôture
jeudi 3 décembre à Lesquin – Salle des fêtes de Lesquin / 19h

2 RENCONTRES DE PROXIMITÉ AU SEIN DE L'AÉROPORT

SAMEDI 24 OCTOBRE
de 8h30 à 12h

JEUDI 19 NOVEMBRE
de 6h à 9h

2 LIVE CHAT EN LIGNE

MERCREDI 28 OCTOBRE
de 18h à 20h

MARDI 17 NOVEMBRE
de 18h à 20h

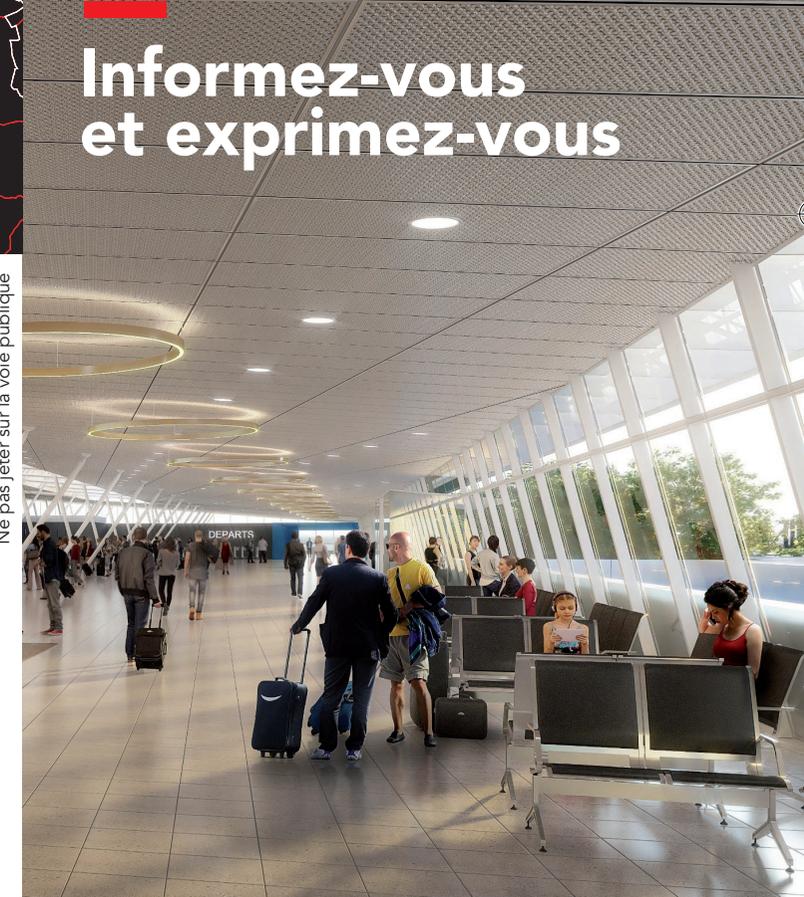
DÉPOSER DES AVIS SUR LE SITE INTERNET DU PROJET
www.modernisons-aeroportdelille.fr (jusqu'au 4 décembre)

AÉROPORT DE LILLE SAS

Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

CONCERTATION PRÉALABLE
DU 12 OCTOBRE AU 4 DÉCEMBRE 2020

Informez-vous
et exprimez-vous



www.modernisons-aeroportdelille.fr

Pourquoi moderniser l'aéroport de Lille ?

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES PASSAGERS

Éviter la saturation du terminal qui interviendra à court terme, y compris en tenant compte de l'impact de la crise sanitaire, dégradant la qualité de service et d'accueil des passagers.

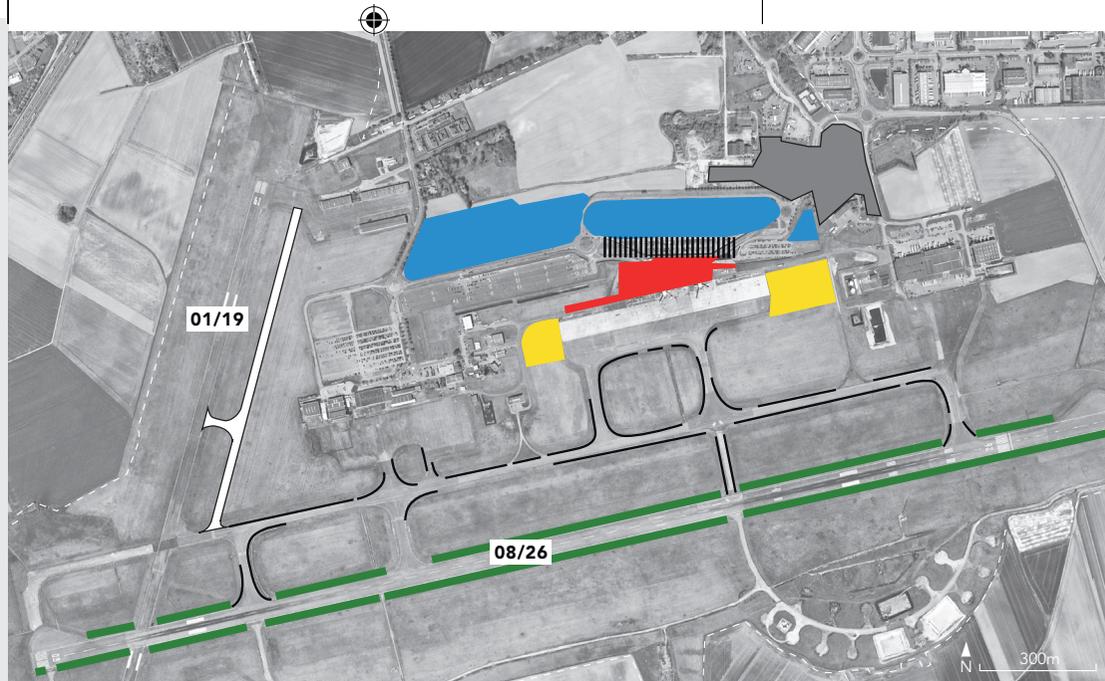
Faire de l'aéroport une vitrine de la Région, avec un terminal confortable et adapté aux standards internationaux actuels, afin de renvoyer une image moderne et dynamique de la Région Hauts-de-France et de la Métropole lilloise.

PROPOSER DES DESTINATIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DES HABITANTS DE LA RÉGION ET DE LA MÉTROPOLE

Le projet vise à moderniser le terminal pour proposer des espaces confortables et pratiques et pour améliorer l'accessibilité de l'aéroport, notamment en transports en commun. Cela incitera les compagnies aériennes à développer des destinations et permettra ainsi d'éviter aux habitants de la Région de se rendre, le plus souvent en voiture individuelle, dans des aéroports plus lointains (Paris, Bruxelles, ou Charleroi). Toutefois l'offre de destinations aériennes ne concurrencera pas les infrastructures ferroviaires existantes pour les destinations facilement accessibles en train.

ADAPTER L'AÉROPORT AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Les opérations de mises aux normes devront, avec ou sans projet de développement, être conduites afin de conserver la certification et les autorisations à opérer de l'aéroport et adapter la plateforme aux nouveaux standards de sûreté et de sécurité.



- Modernisation du terminal
- Aménagement des parkings
- Aménagement du parvis multimodal paysager
- Opportunités immobilières
- Parkings avions
- Réalisation d'accotements pour la piste principale
- Ajout d'un taxiway
- Élargissement des taxiways et des congés de raccordement

COMMENT MODERNISER L'AÉROPORT DE LILLE ?

Les opérations de modernisation consistent essentiellement en la réorganisation des flux passagers (séparation des flux arrivée / départ), en l'optimisation de l'exploitation et de la maintenance et un réaménagement global des parkings. Des opérations immobilières (activité et

hôtellerie) font l'objet d'une étude d'opportunité.

Les opérations de mises aux normes concernent aussi bien les normes de sécurité liées aux mouvements d'avions (accotements, taxiways), que la sûreté de l'aéroport interne (tri et contrôle des bagages) et externe (protection du bâtiment et des abords).

L'amélioration de la desserte, en particulier en transport en commun, sera permise par des projets portés par l'aéroport lui-même : augmentation de la fréquence de la navette centre-ville, développement des lignes qui desserviront l'aéroport et création d'une gare routière au sein de l'aéroport.

LES ENJEUX DU PROJET

À ce stade du projet, les différentes études sont en cours pour connaître l'état initial et évaluer finement les enjeux du projet. En première approche :

Les impacts socioéconomiques attendus sont positifs, à travers l'activité que le projet devrait apporter à la métropole et à

la région et les emplois qui pourraient être créés.

Les incidences sur l'environnement humain et naturel (ambiance sonore, qualité de l'air, ressource en eau, climat) feront l'objet d'une étude d'impact, dans le cadre de l'évaluation environnementale, qui permettra d'affiner la

connaissance des enjeux et de déterminer les mesures d'évitement, de réduction et de compensation (ERC) les plus appropriées. Plusieurs mesures sont d'ores et déjà prévues, notamment en matière de maîtrise des nuisances sonores ou dans le cadre de la démarche Airport Carbon Accreditation (ACA).

CHIFFRES CLÉS DU PROJET

1996

date de construction de l'actuelle aérogare passagers

2,2

 millions de passagers en 2019

2,6

 millions de passagers/an : seuil de saturation de l'aérogare

100,9

 millions d'euros : estimation hors taxes du coût du projet

600

 emplois directs et indirects générés par la réalisation du projet

2025

 livraison prévue de la nouvelle aérogare

Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

LE PROJET

POURQUOI MODERNISER L'AÉROPORT DE LILLE ?

- Adapter l'aéroport aux évolutions réglementaires : conserver la certification et les autorisations à opérer et adapter la plateforme à la nouvelle réglementation en termes de sûreté et de sécurité
- Améliorer les conditions d'accueil des passagers : éviter la saturation prévisible du terminal et faire de l'aéroport une vitrine de la Région Hauts-de-France
- Créer les conditions pour permettre aux compagnies aériennes de proposer des destinations adaptées aux besoins des habitants de la Région et de la Métropole et ainsi leur éviter de devoir se rendre, le plus souvent en voiture individuelle, dans des aéroports plus lointains (Paris, Bruxelles, ou Charleroi)

CHIFFRES CLÉS DU PROJET

1996

date de construction de l'actuelle aérogare passagers

2,2 millions
de passagers en 2019

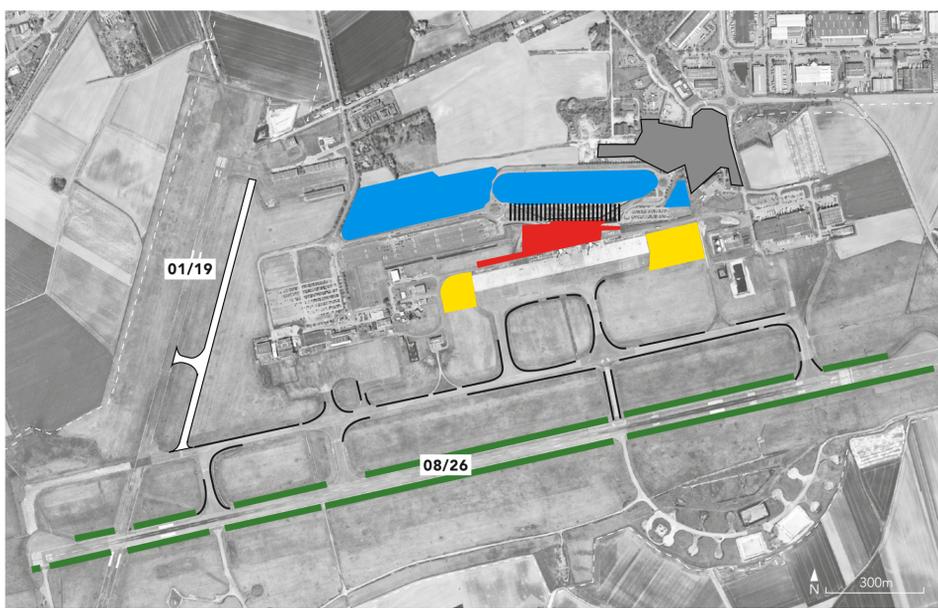
2,6 millions de passagers/an :
seuil de saturation de l'aérogare

100,9 millions d'euros :
estimation hors taxes du coût du projet

600
emplois directs et indirects générés par la réalisation du projet

2025 livraison prévue de la nouvelle aérogare

LOCALISATION DES DIFFÉRENTES OPÉRATIONS



- Modernisation du terminal
- Aménagement des parkings
- Aménagement du parvis multimodal paysager
- Opportunités immobilières
- Parkings avions
- Réalisation d'accotements pour la piste principale
- Ajout d'un taxiway
- Elargissement des taxiways et des congés de raccordement



SMALIM
Propriétaire de l'aéroport

AÉROPORT DE LILLE SAS

Exploitant de l'aéroport, par concession du SMALIM, et, à ce titre, maître d'ouvrage du projet de modernisation.

■ COÛT DU PROJET 100,9 M€ HT

entièrement financé par l'exploitant (Aéroport de Lille SAS)

■ MISE EN SERVICE 2025



Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

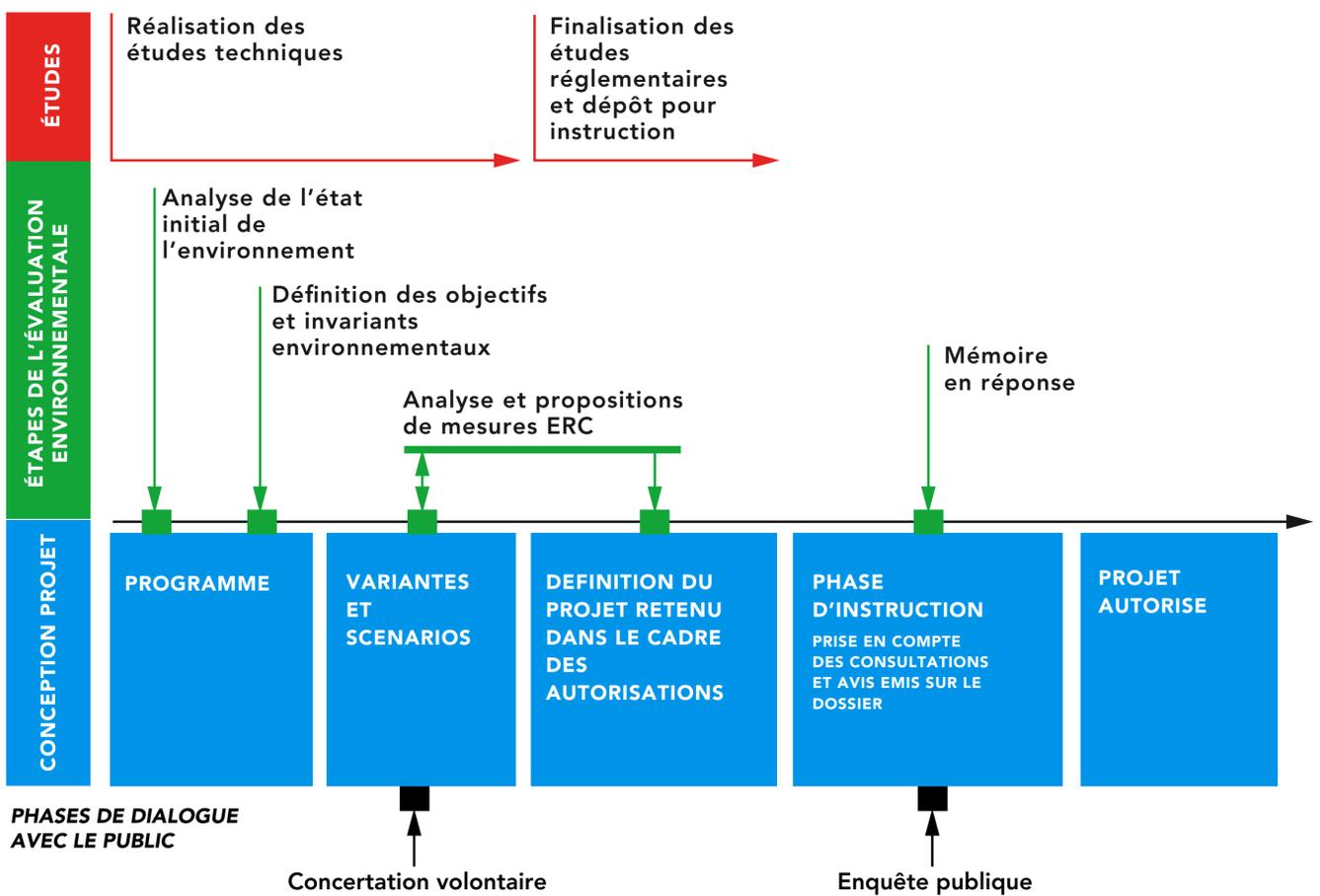
LES ENJEUX

A ce stade du projet, les différentes études sont actuellement en cours pour connaître l'état initial et évaluer finement les enjeux du projet.

L'étude d'impact, menée dans le cadre de l'évaluation environnementale à laquelle le projet est soumis, permettra d'affiner la connaissance des enjeux et de déterminer les mesures d'évitement, de réduction et de compensation (mesures ERC) les plus appropriées.

Cette étude sera disponible mi-2021.

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE



— **Les impacts socioéconomiques** attendus sont positifs, à travers l'activité que le projet devrait apporter à la métropole et à la région et les emplois qui pourraient être créés (600 emplois en phase d'exploitation).

— **Les incidences sur l'environnement humain et naturel** (ambiance sonore, qualité de l'air, ressource en eau, climat) seront finement déterminées par l'étude d'impact ; plusieurs mesures sont d'ores et déjà prévues, notamment en matière de maîtrise des nuisances sonores ou dans le cadre de la démarche Airport Carbon Accreditation (ACA).



Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

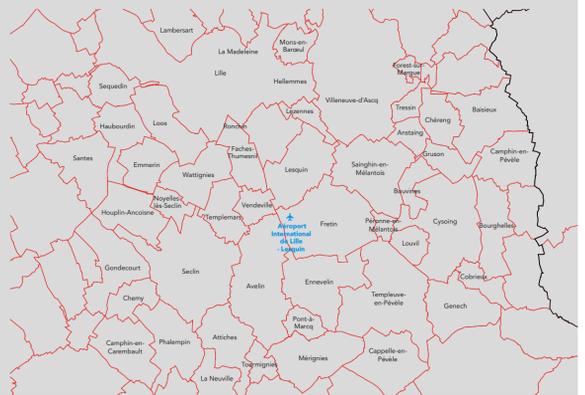
LA CONCERTATION

La concertation préalable se déroule du
12 octobre au 4 décembre 2020

POUR VOUS INFORMER

Le site internet du projet :
www.modernisons-aeroportdelille.fr

La carte des lieux de disponibilité
du dossier de concertation :



POUR VOUS EXPRIMER

5 RÉUNIONS PUBLIQUES

Réunion publique
d'ouverture

**LUNDI 12 OCTOBRE
À LILLE**

Hôtel de Région / 19h

Réunion publique thématique
dédiée aux impacts du projet

**LUNDI 2 NOVEMBRE
À SECLIN**

Salle Ronny Coutteure / 19h

Réunion publique
de mi-concertation

**LUNDI 9 NOVEMBRE
À AVELIN**

Salle des fêtes d'Avelin / 19h

Réunion publique thématique dédiée
aux enjeux de la desserte de l'aéroport

**MARDI 24 NOVEMBRE
À VILLENEUVE D'ASCO**

Polytech Lille - Amphithéâtre Migeon / 19h

Réunion publique
de clôture

**JEUDI 3 DÉCEMBRE
À LESQUIN**

Salle des fêtes de Lesquin / 19h

2 RENCONTRES DE PROXIMITÉ AU SEIN DE L'AÉROPORT

SAMEDI 24 OCTOBRE
de 8h30 à 12h

JEUDI 19 NOVEMBRE
de 6h à 9h

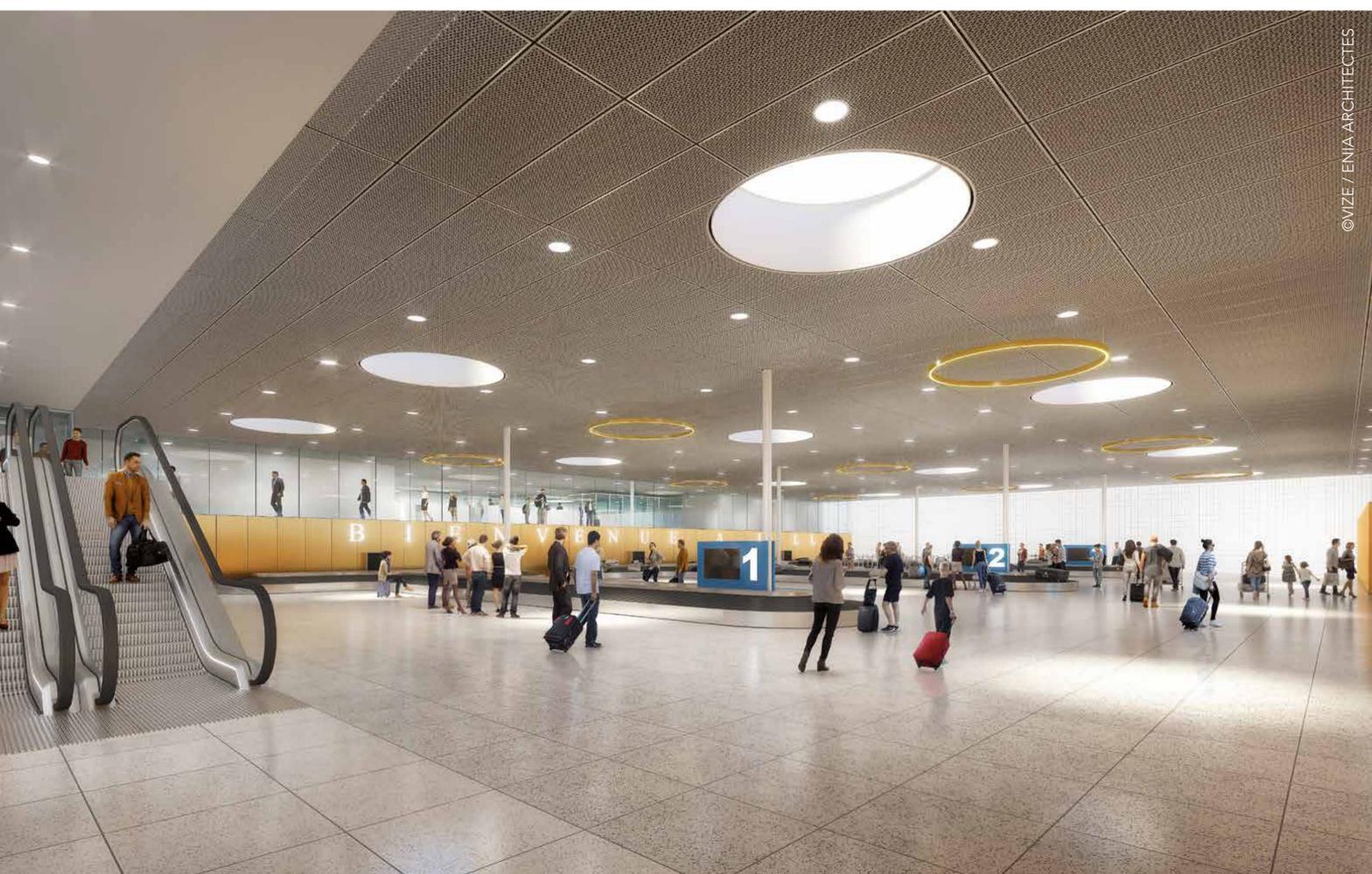
2 LIVE CHAT EN LIGNE

MERCREDI 28 OCTOBRE
de 18h à 20h

MARDI 17 NOVEMBRE
de 18h à 20h

DÉPOSER DES AVIS SUR LE SITE INTERNET DU PROJET

www.modernisons-aeroportdelille.fr (jusqu'au 4 décembre)



Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

Date :	12 novembre 2020
Objet :	Questions du public au sujet de la desserte de l'aéroport – compilation in extenso

Questions et avis déposés sur le site internet du projet

ADL a déjà apporté plusieurs réponses :

- Questions : <https://www.modernisons-aeroportdelille.fr/nos-reponses-a-vos-questions/>
- Avis : <https://www.modernisons-aeroportdelille.fr/les-contributions/>

Question 7 : [...] A quand le prolongement du métro ligne 1 vers l'aéroport...!!!?

Question 15 : [...] Le top serait d'avoir enfin un mode de transport automatique pratique reliant le centre de Lille à l'aéroport. Tout cela nous donnerait...des ailes...a nous seniors qui n'attendons que cela... Etes vous impliqués dans le décisionnel qui nous donnerait enfin une liaison agreable et rapide pour rejoindre l aeroport de lesquin à partir de lille ?

Question 19 : Actuellement seul un système de navettes par bus au départ de la gare est disponible pour rallier l'aéroport .. Est-il prévu de faire une ligne de tram ou de métro? Cela serait pourtant très utile. Cela éviterait notamment les embouteillages..[...]

Question 20 : Bonjour, C'est bien de moderniser cet aéroport ! cependant dans le cadre d'une interaction avec tous les acteurs transports de la MEL, je pense qu'il serait judicieux de créer des navettes régulières de cet aéroport vers le métro station 4 cantons à V.Asq, permettant de désengorger l'A1 notamment avec la ligne métro 1. Depuis 20 années rien n'a été repensé pour revoir totalement les infrastructures routières de la MEL totalement saturées, et tous les jours c'est l'horreur de venir en voiture par Lille ou à Lille, de tous les axes ! On parle d'écologie, et les émissions de CO2 dégagées pendant les énormes bouchons quotidiens ! et bien rien n'est fait ! et les dépenses de carburant !! qui paye ? les usagers !! Voilà il est important de revoir totalement les plans de transport de la métropole, avec ce développement prévisible des nouvelles lignes de cet aéroport, et c'est bien pour notre région. Vous avez une autre solution plus onéreuse, c'est de prolonger la ligne de métro à l'aéroport! Mais c'est un autre débat !! débat politique, je pense. Pour info.... petit rappel..... l'énorme trafic de poids lourds venant de la Belgique, a été dévié avant la frontière par Tournai et via l'A27 il y a quelques années!!! merci pour le bruit, la vitesse excessive des PL, non-respect des distances de sécurité, incivilité des chauffeurs, je double tout azimuth... ect et les accidents mortels ! Mais c'est bien Villeneuve d'Ascq a réglé sa demandec'est la patate chaude ! L' A27 c'est le défouloir des routiers.... aucune limitation de vitesse PL, aucune interdiction de doubler, aucun respect des distances antre PL.... allez comprendre pourquoi ?? voir A25, A22, A1 où effectivement une gestion des PL est en place et ça

Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

marche bien. Également sur le périphérique de Lille, vitesse limitée à 70Km , on les retrouve les chauffeurs de PL , ils vous doublent, vous klaxonnent, appels de phare, se rabattent brutalement..... roulent et oui à 90 Km heure..... les rois de la route, les fous du volant très dangereux.... C'est pas normal ! C'est pourquoi je vous pose la question sur mes propos relatés ci-dessus: Quel nouveau plan de transport 2021 /2025 allez-vous mettre en place pour régler ses problèmes importants pour les usagers ? Vous remerciant de vous lire. Bien cordialement

Question 28 : *[...] est-il possible d'anticiper une future liaison vers Lille type métro ou tram dans le projet ?*

Question 38 : *Bonjour. Avec l'augmentation du trafic routier pour fréquenter ce futur aéroport . Je ne comprends pas que vous proposiez une voie réservée aux bus navettes ..un comble... La conséquence immédiate serait d'augmenter encore plus les bouchons quotidiens autours de la métropole. Avez-vous déjà emprunté nos routes aux heures de bureau...? Il faut croire que non, la preuve en est : celle d'avoir osé imaginer cette solution qui seras pour tous les métropolitains l'enfer quotidien avec les conséquences économiques. Par contre, faire une prolongation du métro jusqu'à l'aéroport serait un véritable progrès et pas que pour les voyageurs, mais aussi pour tous ceux qui pourraient s'en servir quotidiennement et ainsi soulager notre réseau routier déjà hypersaturé.... Gouverner n'est-il pas d'anticiper....? Ou en somme nous aujourd'hui....? Il est urgent d'agir mais dans le bon sens. Sûrement pas en supprimant une voie d'autoroute !*

Question 43 : *Bonjour. J'avais entendu parler d'un projet de tramway allant des gares de Lille à l'aéroport. Est-ce toujours d'actualité? Si oui quel sera le trajet? Merci de votre réponse*

Question 44 : *La limitation de l'impact environnemental est mis en avant dans plusieurs aspects du projet, de même que la construction d'un "parvis multimodal". Pourtant, bien que le projet mette en avant la réorganisation des parkings, il n'y aucune mention de la mobilité douce dans ce projet. L'aéroport est actuellement assez difficile à rejoindre autrement qu'en voiture : les navettes aéroportuaires sont chères et ne desservent que le centre-ville de Lille, les bus Ilévia peu fréquents et limités à la desserte de Lesquin et Villeneuve d'Ascq.*

L'année 2020 a été marquée par une augmentation importante de l'utilisation du vélo et, dans une moindre mesure, de modes de transports individuels dont l'impact environnemental est plus limité (trottinette électrique ou non, gyropode, ...). Si l'illustration du "parvis multimodal" montre un cycliste, il n'y a aucune mention dans le dossier de présentation de la création d'un parking sécurisé pour les vélos. Ce type d'équipement serait un atout aussi bien pour les salariés de l'aéroport que pour les clients des compagnies low-cost qui sont incités à voyager avec des bagages réduits et donc peuvent souvent venir à l'aéroport avec un vélo.

J'aimerais donc savoir si des équipements spécifiques sont prévus pour les vélos, et si oui, quelles sont les caractéristiques prévues (taille, prix, type de vélo qui peuvent y être accueillis...).

Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

Question 50 : [...]6 points sur lesquels il est à notre sens important d'avoir des informations concrètes et précises : trains nationaux jusqu'à l'aérogare ou passant par l'aérogare, trains régionaux jusqu'à l'aérogare ou passant par l'aérogare, métro jusqu'à l'aérogare ..., tramway jusqu'à l'aérogare..., l'A1 étant ""archi saturée"" ... alternative routière ? parkings déportés, reliés par navettes, pistes cyclables et parking vélo au pied de l'aérogare..., Y a-t-il un projet et des aménagements répondant aux enjeux futurs, ...utilisation de drones (dessertes locales et régionales, logistique...)

Question 56 : Bonjour. Utilisateur de l'aéroport régulièrement, je suis très étonné que venir en vélo à l'aéroport qui se situe à : 10 min en vélo de la gare de Lesquin, 20 min à vélo du métro 4 cantons, 20 min à vélo de la porte de Douai donc de Lille, soit très dangereux et impossible ensuite pour garer son vélo en sécurité à l'aéroport. Pour une journée un weekend ou quelques jours un sac à dos est en effet suffisant et donc l'utilisation du vélo pour se rendre à l'aéroport possible et justifié. Le vélo dans ce grand réaménagement sera-t-il pris en compte, développé, voulu et souhaité ?

Question 58 :

Pour l'instant nous constatons qu'il n'y aura :

- > Pas trains nationaux et internationaux (TGV) passant par l'aérogare
- > Pas trains (TER) régionaux jusqu'à l'aérogare ou passant par l'aérogare
- > Pas métro jusqu'à l'aérogare ... ni de tramway
- > Pas parkings déportés, reliés par navettes (cela évitant d'amener la circulation jusqu'à Lesquin).
- > Pas de réseau routier nouveau permettant d'absorber la nouvelle activité
- > Pas d'aménagement de l'A1 et A 23

Nous sommes surpris, quand vous annoncez comme solution des "cars Macron"

et que vous imaginez la suppression d'une voie de circulation entre Lille et Lesquin ???

...au delà de l'anarchie quotidienne, des bouchons, des temps de route, Nous craignons les conséquences financières directes et indirectes qui seront au final à la charge des collectivités, des communes, des habitants, les entreprises...

Question 62 :

En parallèle du projet de modernisation de l'aéroport, sur différents blogs/articles, on peut lire des projets de:

- > Création d'un nouveau parc d'activités à Lesquin – 5000 emplois
- > Création d'une 3eme gare TGV à Lesquin!

Si tel est le cas, la desserte de cette zone devient plus que critique; donc, pourquoi ne pas envisager:

- > Un vrai réseau sécurisé de pistes cyclables SECLIN – PEVELE – LESQUIN – VILLENEUVE D'ASCQ
- > Un TRAM du centre de Lille à l'aéroport – CRT LESQUIN
- > Une ligne Bus à haut niveau de Service SECLIN – PEVELE – FRETIN – LESQUIN – 4 CANTONS
- > Une Gare TER sur la voie VALENCIENNES – ORCHIES – TEMPLEUVE EN PEVELE – LILLE

Tous les jours, les embouteillages sont très importants au sud de Lille par manque d'offre de transports en commun. La modernisation et donc la croissance de l'activité de l'aéroport vont augmenter les nuisances directes (bruits des avions) et indirectes (embouteillages) autour de LESQUIN.

Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

Une offre de transports pourrait aider à décongestionner toute cette zone.

Merci

Question 64 : *Est-il envisagé de raccorder l'aéroport au métro lillois? Dans quel délai est-ce faisable?*

Question 65 : *Je suis un citoyen habitant à toute proximité de l'aéroport puisque ma résidence principale est située dans le Hameau d'Ennetiere, sur la commune d'Avelin. En lisant les caractéristiques du projet il est question de renforcer les moyens d'accès à l'aéroport notamment par la création d'une nouvelle bretelle d'accès. Pourriez-vous en préciser la localisation et la date approximative de réalisation si connues ? Aujourd'hui aucun accès est possible à l'aérogare par le sud mais uniquement en contournant l'aéroport, ce qui provoque régulièrement des engorgements routiers sur l'échangeur de Seclin et l'accès au CRT par la Pevele. Des améliorations de circulation sont-ils étudiées afin de faciliter les flux de population entre la Pevele et la MEL ?*

Question 77 : *Vos interlocuteurs de la MEL et de la Région, sont ils conscients de leurs contributions au volet desserte... quels engagements ?*

> TER

> Métro

> Parkings déportés

> Réseau routier nouveau permettant d'absorber la nouvelle activité

> Aménagement de l'A1 et A 23

> voie bus sur A1

Avis 16 : *Je trouve effectivement que l'aéroport est un pôle d'attractivité pour la région nord de France et Benelux. Il manque aussi les liaisons multimodales : TER, TGV, Métro*

Avis 20 : *Plutôt que de rajouter des navettes ou de dédier une voie de l'A1 à des navettes celle-ci est déjà plus que saturée l'idée c'est de prolonger le métro de Villeneuve d'Ascq de la station 4 cantons jusqu'à l'aéroport en passant par le CRT soit en aérien ou en souterrain cela n'aurait aucune incidence sur la circulation voir même créer une station au CRT.*

Avis 21 : *Si un des objectifs du projet est d'étoffer l'offre de destinations, cela va bien se traduire par l'augmentation du trafic aérien et donc l'augmentation de toutes les nuisances: bruit, pollution, augmentation du trafic automobile dans une zone déjà sursaturée. Cet aéroport est enclavé, sans accès fluide (navette automatique, liaison directe aux gares TGV ou aux gares SNCF locales..) et sans espace pour ces infrastructures . S'il y a encore plus de trafic et plus de passagers, comment se rendront-ils à l'aéroport ? En voiture. Alors, il faudra encore plus de bâtiments pour finalement stocker des voitures vides... Absurde. Avec la grande crise sanitaire mondiale actuelle qui modifie durablement le tourisme et les déplacements professionnels, et l'immense prise de conscience écologique, vos prévisions d'augmentation du trafic sont illusoire. Cette extension est un investissement lourd et cher qui ne sera jamais rentabilisé. Enfin, avec 3 aéroports internationaux et 2 gares TGV à notre portée, la région Lilloise est plutôt bien desservie. On ne peut pas toujours tout avoir au coin de sa rue!
NON A L'EXTENSION DE L'AEROPORT*

Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

Avis 27 : *Bonjour. Je viens de prendre connaissance du projet et dans la partie desserte de l'aéroport, je voudrai donner un avis tout à fait personnel. L'an dernier j'ai voulu me rendre à l'aéroport à vélo (plus pratique et rapide pour moi) mais je n'ai constaté en cherchant sur internet et en appelant l'aéroport aucun moyen de stationner mon vélo de manière sécurisée durant une semaine. J'ai donc abandonné l'idée. Je soumetts donc l'idée d'installer un garage à vélo gratuit et sécuriser, pour les usagers de l'aéroport, mais aussi pour celles et ceux qui y travaillent et souhaiteraient se rendre sur place via les mobilités douces. L'intérêt pour l'aéroport est double: réduire le trafic routier aux heures de départ et d'arrivée des avions, et rendre plus pertinent le ré aménagement de la desserte par un projet abouti. Merci à vous. Cordialement*

Avis 30 : *L'accès en transport en commun vers l'aéroport me semble être un élément majeur dans le succès de celui-ci. Autant en voiture l'aéroport est bien desservi autant en transport en commun c'est une calamité ! Un accès plus ou moins direct entre Lille et l'aéroport me semble une bonne idée. Le prolongement du métro étant trop cher, un tram a été évoqué passant par Ronchin. L'objectif étant en cette période de faire des économies pourquoi plutôt que de passer par Ronchin ne pas créer un tram reliant 4 canton à l'aéroport ? Les coûts seraient moins important à mon avis.*

Avis 37 : *[...]La desserte de l'aéroport ne semble pas une priorité pour la MEL (délibération du 28 juin 2019)*

Questions posées lors du Live chat du 28/10

- *[...] Les structures routières pour accéder à l'aéroport seront-elles également revues ou celles existantes seront suffisantes ?*
- *L'intégration d'une gare du futur "supraways" est-elle prévue dans le projet ? Le concessionnaire a-t-il un rôle dans le développement de ce mode de transport et ses caractéristiques afin qu'il puisse desservir l'aéroport le plus efficacement possible ?*

Questions posées lors de la réunion d'ouverture du 12/10

- *Les accès routiers à l'aéroport seront-ils repensés, voire élargis, au vu de l'augmentation du trafic passagers ?*
- *Quelle est la part d'investissement public pour les projets de desserte de l'aéroport portés par la MEL (BHNS, voie dédiée, etc.) et connexes au projet de modernisation de l'aéroport ?*
- *Les bandes cyclables qui traversent l'aéroport vont-elles être conservées ? Si oui, vont-elles être améliorées ?*

Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

Question posée lors de la réunion dédiée aux impacts potentiels du projet du 02/11

- *Une habitante de Lesquin demande quelles sont les adaptations prévues pour fluidifier l'accès routier à l'aéroport, à la ville de Lesquin, et aux entrées et sortie de l'A1. Elle note que c'est un secteur saturé par l'activité du CRT.*

Question posée lors de la réunion de mi-concertation du 09/11

- *[...] De plus, il demande si la desserte va être adaptée au trafic. Il explique la circulation est particulièrement difficile le matin dans le sens de Lille, et donc vers l'aéroport. Il explique avoir relevé qu'une voie spéciale pour les autocars sera utilisée, il demande alors comment les utilisateurs seront sûrs d'arriver à l'aéroport dans les temps. Il demande également pourquoi il n'est pas prévu un accès spécifique pour arriver à l'aéroport avant Lesquin.*

Questions posées lors de la rencontre de proximité du 24/10

Des questions ont été posées sur la desserte de l'aéroport, notamment concernant la mise en place de transports en commun et la possibilité de desservir l'aéroport par un moyen de transport « lourd ».

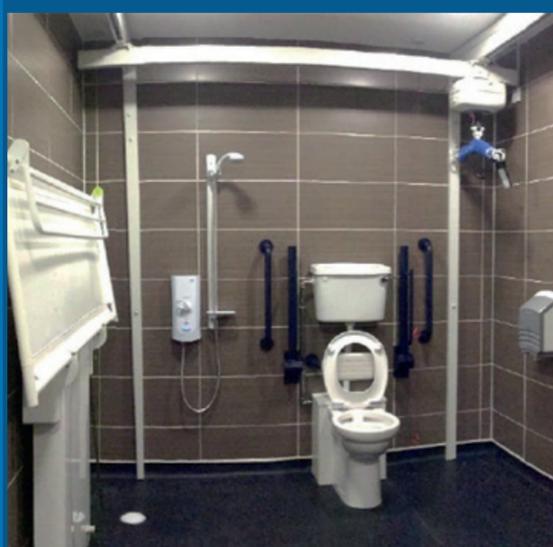


VOTONS

avant le 10 octobre 2020

pour l'installation d'une
SALLE DE CHANGE
à disposition des personnes
à mobilité réduite

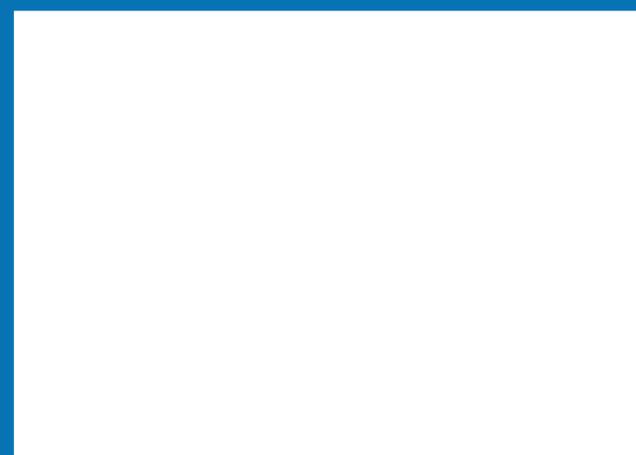
sur budgetparticipatif.arras.fr



Vous imaginez-vous devoir changer votre enfant sur le sol d'un WC public ?

Que ressentiriez-vous si vous deviez vous-même vous coucher sur le sol des toilettes ? Malheureusement pour des centaines de personnes handicapées et leurs familles, c'est une réalité au quotidien !

**CETTE SITUATION EST INACCEPTABLE
AUJOURD'HUI EN FRANCE !**



1. La 1^{ère} réunion publique, le 12 octobre à Lille.

La première réunion publique (Lille, Hôtel de Région, le 12 octobre) a réuni, malgré la crise sanitaire, 167 participants (68 en présentiel et 99 en distanciel) parmi lesquels le Secrétaire général adjoint de la Préfecture et des représentants des services de l'Etat (DREAL, DRIRE, DDTM, ARS, DGAC, ...). Elle était co-présidée par le président du SMALIM, le directeur général de l'aéroport et deux de ses adjoints, un vice-président de la MEL, lequel s'est toutefois contenté d'une apparition partielle à la réunion.

Cette première réunion qui s'est déroulée dans une ambiance apaisée a mis en évidence trois thématiques intéressant plus particulièrement le public qui a posé une vingtaine de questions :

- 1 L'accessibilité à l'aéroport ;
- 2 L'impact du bruit ;
- 3 La compatibilité entre le trafic aérien et les objectifs climatiques.

En milieu de séance, face à des réponses parfois trop générales et insuffisamment concrètes du maître d'ouvrage, le garant a été conduit à rappeler les règles de la concertation parmi lesquelles la sincérité du discours. Il a ainsi demandé au maître d'ouvrage d'apporter des réponses précises aux questions parfois très concrètes posées par le public :

- Modification de la trajectoire d'approche via l'A1 ;
- Positionnement de la station de mesure de Fretin.

Le maître d'ouvrage a bien compris le sens de cette intervention et pris acte de son obligation morale à répondre le plus concrètement possible aux questions précises du public.

En fin de réunion, le garant a rappelé qu'il appartenait au maître d'ouvrage d'apporter des réponses aux interrogations du public et d'aller, le cas échéant, chercher ces réponses auprès des administrations concernées (Préfecture, Région, MEL) notamment pour ce qui concerne des sujets ne relevant pas exclusivement de sa responsabilité (desserte de l'aéroport, etc.).

Cette première réunion publique aura ainsi permis à tous les participants de mieux comprendre l'esprit général de la concertation préalable, l'attention à porter à la transparence et à la sincérité des discours. Le maître d'ouvrage aura également pris conscience de l'exigence de rigueur et de précision qui s'impose à lui dans les réponses qu'il doit apporter au public.

Le 23 octobre, le CR de la réunion est en ligne ainsi que les questions posées par le public, en séance ou sur le site.

2. La 2ème réunion publique, le 2 novembre en visioconférence (en lieu et place de Seclin).

Pour cause de confinement décrété à compter du 30 octobre 2020, le maître d'ouvrage a décidé, en accord avec le garant, d'organiser la deuxième réunion publique en ligne via zoom. La réunion des 87 participants (hors organisateurs) s'est déroulée dans un climat apaisé et a donné lieu à 8 questions qui ont porté principalement sur :

- Les vols de nuit ;
- Les nuisances sonores ;
- L'urgence climatique et les émissions carbone ;
- L'artificialisation des sols ;
- La pollution atmosphérique ;
- Les trajectoires en approche et au décollage ;
- L'instauration d'un couvre-feu ;
- Les accès routiers.

3. La 3ème réunion publique, le 9 novembre, en visioconférence (en lieu et place d'Avelin).

La troisième réunion publique, deuxième réunion en visioconférence, a permis à 46 participants (hors organisateurs et partenaires) de se connecter. Les thèmes abordés ont concerné principalement :

- Les nuisances aériennes (ADNA / « Association de Défense contre les Nuisances Aériennes, un habitant de la commune de Phalempin) ;
- Les décisions prises par la CCE et l'opposition à l'agrandissement de l'aéroport (Collectif « Non à l'agrandissement de l'aéroport de Lille-Lesquin »).

En fin de réunion, le garant indique constater l'opposition à l'augmentation des mouvements d'avions d'une partie de la population, la nécessité d'apporter des réponses aux demandes relatives aux nuisances sonores.

Concernant la desserte de l'aéroport, il souhaite que le maître d'ouvrage regroupe l'ensemble des contributions à ce sujet et les transmette aux interlocuteurs de la MEL et de la Région en amont de la prochaine réunion afin de permettre aux intervenants de préparer des réponses constructives aux interrogations du public lors de la réunion dédiée.

4. Les live chat du 28 octobre et du 17 novembre 2020.

D'une durée de deux heures, chacun des live chat a été l'occasion pour les participants de poser un nombre significatif de questions (25 le 28 octobre et 15 le 17 novembre) au maître d'ouvrage.

Les questions du 28 octobre ont principalement concerné les gaz à effet de serre et l'évolution du trafic aérien, celles du 17 novembre le Plan d'exposition au bruit (PEB) et les nuisances sonores (9 questions posées par une même personne sur le sujet des nuisances sonores et des trajectoires des aéronefs).

Certaines des réponses apportées n'ont pas satisfait les demandeurs soit i) parce qu'ils ne partageaient pas l'analyse d'AdL sur le sujet, soit ii) parce qu'AdL s'est parfois contenté d'une réponse qui renvoyait le demandeur vers la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) en indiquant que ladite question relative aux nuisances sonores relevait de cet organisme placé sous l'autorité du Préfet. Pour des habitants excédés par les nuisances sonores liées aux mouvements d'aéronefs de l'aéroport, une réponse d'AdL invitant ces habitants à traiter de la question avec la CCE ne peut être ni satisfaisante, ni acceptable, ni gage d'un dialogue véritable, l'aéroport étant à la cause même du trouble existant voire celle de son augmentation future.

5. La 4ème réunion publique dédiée à la desserte de l'aéroport, le 24 novembre, en visioconférence (en lieu et place de Villeneuve d'Ascq).

La réunion dédiée à la desserte de l'aéroport (60 participants) a été largement préparée par le maître d'ouvrage qui a fait venir les experts de l'Etat (Dir Nord), de la région (Vice-Président de la Région en charge des transports et infrastructures de transport) et de la MEL (Evolution des réseaux à la Direction des transports), lesquels avaient été rendus destinataires des interrogations posées par le public lors des réunions précédentes ou sur le site de la concertation.

Chacun des experts a présenté les projets ou études en cours et répondu précisément aux interrogations des participants. Compte tenu de la qualité des informations apportées, la question de la desserte de l'aéroport n'a pas suscité de véritables débats et a répondu aux attentes du public.

En revanche, alors que le thème prioritaire de la réunion concernait la mobilité, le public a néanmoins posé de nombreuses questions sur :

- Les nuisances sonores ;
- Les trajectoires ;
- Les vols de nuit et l'instauration d'un couvre-feu ;
- L'augmentation des capacités de l'aéroport ;
- Le respect des engagements français en termes de baisse des gaz à effet de serre ;
- Le prolongement de la ligne de métro.

Sur la base des questions posées, le maître d'ouvrage a pu largement préciser sa position ou celles des autorités territoriales. Il a ainsi confirmé ou indiqué :

- Sa décision d'organiser en janvier 2021 une réunion avec les habitants ou associations se plaignant des nuisances sonores en vue de relayer leurs préoccupations auprès de la Préfecture et de la CCE ;
- Le non-augmentation du nombre de mouvements de vols commerciaux entre 22h et 6h ;
- L'abandon de l'idée de prolongement vers l'aéroport de la ligne de métro par la MEL ;

Le Président du Smalim a enfin indiqué prendre acte de l'existence d'un débat entre 2 visions opposées du projet soumis à la concertation :

- Un public partisan de la baisse des gaz à effet de serre ;
- Un public soucieux de l'obligation de service public de l'aéroport et convaincu que la croissance mondiale de l'aérien ne va pas cesser.

6. La 5ème réunion publique, le 4 décembre, en visioconférence (en lieu et place de Lesquin).

La réunion de clôture a compté 70 participants. La préfecture de Région, la Région Hauts de France étaient représentées. En revanche, la MEL n'a pas répondu favorablement à la demande de participation formulée par le maître d'ouvrage.

La réunion a de nouveau confirmé l'attention portée par le public aux nuisances sonores.

Des propositions très intéressantes et qui méritent d'être expertisées, ont été faites par un intervenant disposant de connaissances étendues en matière de pilotage d'aéronefs au sujet de l'extension jusqu'au seuil de piste de certains taxiways parallèles afin de permettre aux avions d'être « plus haut en bout de piste, de faire moins de bruit au-dessus des habitations et de virer sur l'autoroute ».

Alors que l'augmentation du prix des redevances par Aéroport de Lille pour les arrivées dans le créneau de nuit a été considérée comme peu dissuasive par un intervenant, le Président du SMALIM a indiqué que le caractère répétitif de ces amendes rendait ce montant pertinent mais qu'il pourrait toutefois être revu à l'usage.

Le Maire de Lesquin a fait part de ses inquiétudes concernant les problèmes de circulation sur sa commune.

Plusieurs intervenants ont réitérés la demande de voir Aéroport de Lille mettre en place un couvre-feu pour les vols de nuit.

7. Avis du garant sur les réunions publiques.

Les réunions publiques se sont déroulées de manière apaisée et dans un parfait climat de respect mutuel.

Le maître d'ouvrage a bien intégré les principes de transparence et de sincérité de la CNDP qu'il a veillé à satisfaire quelles qu'en soient les exigences. Il s'est attaché à approfondir les premières réponses apportées à certaines questions notamment en matière de nuisances sonores, de trajectoires aériennes et de redevances, compte tenu des attentes du public.

Le garant considère que les réunions publiques organisées par Aéroport de Lille SAS ont atteint les objectifs d'information et de participation du public préconisées par la CNDP. Il regrette toutefois que la MEL n'ait pas joué le jeu de la concertation préalable malgré les demandes de participation d'Aéroport de Lille SAS et du garant.

Enfin, le garant a pris acte des mesures qu'Aéroport de Lille, sur la base de la concertation préalable, a annoncé vouloir prendre pour enrichir son projet

Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

CONCERTATION – PUBLICITE PAR VOIE DE PRESSE

Du 12 octobre au 4 décembre

1. RELAI INSTITUTIONNEL DE L'INFORMATION DE LA CONCERTATION

1.1. L'information de la concertation a été relayée sur le site internet de 33 communes

- Lesquin : <https://www.ville-lesquin.fr/actualites/modernisation-de-laeroport/>
- Villeneuve d'Ascq : <https://www.villeneuveascq.fr/projet-de-modernisation-de-laeroport-de-lille-concertation>
- Templeuve : <http://www.ville-templeuve.fr/concertation-publique-sur-la-modernisation-de-laeroport/>
- Chéreng : <https://www.mairie-chereng.fr/projet-modernisation-aeroport-lesquin/>
- Annoeullin : <https://www.annoeullin.fr/projet-de-modernisation-aeroport-lille-lesquin>
- Chemy : <http://www.chemy.fr/>
- Fretin : <https://www.ville-fretin.fr/>
- Templemars : <https://www.facebook.com/ville.templemars/posts/3917049951645328>
- Anstaing : <https://www.facebook.com/weareanstaing/posts/179783373742559>
- Baisieux : <https://www.mairie-baisieux.fr/article/projet-de-modernisation-de-laeroport-de-lille-concertation-prealable/1728>
- Bourghelles : <http://bourghelles.com/concertation-sur-le-projet-de-modernisation-de-laeroport-de-lille-lesquin/>
- Cysoing : <https://www.cysoing.fr/>
- Forest sur Marque : <http://www.forestsurmarque.fr/typo3temp/pics/0262fbf092.jpg>
- Gruson : https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=3391882727556564&id=105814322830104
- Houplin-Ancoisne : <https://www.mairie-houplin-ancoisne.fr/modernisation-de-laeroport-de-lille-concertation-prealable/>
- La Neuville : <http://mairiedelaneuville.eklablog.fr/concertation-projet-de-modernisation-de-l-aeroport-de-lesquin-a203067168>
- Noyelles-lès-Seclin : <https://www.facebook.com/NoyellesLesSeclin/posts/4662125837161608>
- Phalempin : <https://www.phalempin.fr/2020/10/08/concertation-publique-sur-les-amenagements-de-laeroport-de-lille/>

Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

- Pont à Marcq : <https://ville-pontamarcq.fr/events/aeroport-de-lesquin/?occurrence=2020-10-12>
- Seclin : <https://www.ville-seclin.fr/actualites/597-aeroport-grand-debat-du-12-octobre-au-3-decembre>
- Templeuve en pévèle : <http://www.ville-templeuve.fr/concertation-publique-sur-la-modernisation-de-laeroport/>
- Tressin : <https://www.mairie-tressin.fr/index.php/la-municipalite/la-vie-municipale/25-les-infos-municipales/460-projet-de-modernisation-de-l-aeroport-lille-lesquin>
- Bauvin : https://www.villedebauvin.fr/crbst_84.html
- Avelin : <http://www.mairie-avelin.fr/Services-en-ligne/Actualites/Projet-de-modernisation-de-l-aeroport-de-Lille-Lesquin>
- Attiches : <https://www.attiches.com/index.html>
- Forest-sur-Marque : <http://www.forestsurmarque.fr/typo3temp/pics/0262fbf092.jpg>
- Louvil : <https://www.mairie-louvil.fr/projet-de-modernisation-de-l-aeroport-lille-lesquin.html>
- Pont-a-Marcq : <https://ville-pontamarcq.fr/events/aeroport-de-lesquin/?occurrence=2020-10-12>
- Ronchin : <https://www.ville-ronchin.fr/aeroport-lille-lesquin-consultation-en-cours>
- Haubourdin : <https://www.haubourdin.fr/projet-de-modernisation-de-laeroport-de-lille-lesquin/>
- Cobrieux : <https://mairiecobrieux.fr/2020/10/29/projet-de-modernisation-de-laeroport/>
- Allennes-Les-Marais : <https://allennes.fr/testimonials/communique-de-presse-aeroport-de-lille/>
- Genech : <https://www.genech.fr/>

1.2. Communiqué de la Métropole Européenne de Lille (MEL)

« Concertation sur le projet de modernisation de l'aéroport », MEL, 27.11.2020

<https://www.lillemetropole.fr/actualites/concertation-sur-le-projet-de-modernisation-de-laeroport>

Derniers jours pour faire part de vos remarques. La concertation lancée en octobre par Aéroport de Lille SAS, gestionnaire de l'aéroport, se termine le 3 décembre.

Aéroport de Lille SAS porte un projet de modernisation de l'aéroport de Lesquin, comprenant des travaux importants. L'objectif est d'accroître le nombre de passagers de 2,1 millions de

Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

passagers à 3,9 millions par an d'ici à 2040. L'augmentation des décollages et atterrissages est estimée à 27 %.

La concertation actuellement menée a pour but de recueillir les remarques des habitants. Un site Internet a été créé. Chaque citoyen peut y poser des questions ou laisser son avis.

>> Participer à la concertation publique Jusqu'au 3 décembre.

Contact : sivom-sudlille@laposte.net

Tél. : 03 20 62 91 35

2. RELAI DE L'INFORMATION DE LA CONCERTATION DANS LES MEDIAS

**« Projet de modernisation de l'aéroport de Lesquin : c'est le moment de vous exprimer ! »,
La Voix du Nord, 27.10.2020**

<https://www.lavoixdunord.fr/885045/article/2020-10-27/projet-de-modernisation-de-l-aeroport-de-lesquin-c-est-le-moment-de-vous>

La concertation autour du projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin est lancée depuis le 12 octobre. Mais le premier « live chat » a lieu ce mercredi, tandis qu'une première réunion publique (sur réservation) est prévue lundi prochain à Seclin.

Quasiment doubler le nombre de passagers

Avant la crise sanitaire, en 2019, l'aéroport de Lesquin a accueilli 2,1 millions de passagers. Or, à 2,6 millions, l'aérogare sera saturé. L'objectif de la modernisation est l'augmentation de 3 % du nombre de passagers par an pour atteindre 3,9 millions d'ici 2039. Le nombre de mouvements (décollages et atterrissages) devrait augmenter de 27 %, même si le nombre de passagers est doublé dans le même temps car, en parallèle, un meilleur taux de remplissage des avions et le recours à des engins plus volumineux est prévu.

Les élus de la région (l'aéroport est public, même si son exploitation a été confiée à Aéroport de Lille SAS, c'est-à-dire Eiffage) veulent ainsi concurrencer Charleroi et attirer vers Lesquin les voyageurs des Hauts-de-France et du sud de la Belgique.

Le chantier à partir de 2022

Concrètement, ce chantier d'agrandissement à 100 millions d'euros (financé par le gestionnaire, qui investit aussi 70 millions pour la gestion de l'infrastructure existante) prévoit

Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

l'extension vers l'ouest de l'aérogare. Les espaces arrivées et départs seront bien différenciés et les voyageurs arriveront directement dans les avions sans passer sur le tarmac. La rampe d'accès aux dépose-minute sera supprimée. En revanche, les parkings seront étendus au niveau 0 et un parvis central sera créé au niveau des parkings. Il s'agit aussi de réaliser des mises aux normes de tous les équipements de sécurité.

Objectif : être labellisé HQE et d'atteindre la neutralité carbone en 2027

Le gestionnaire a l'objectif d'être labellisé HQE et d'atteindre la neutralité carbone en 2027, grâce à des panneaux photovoltaïques, des toitures végétalisées, l'alimentation des avions en énergie électrique sur le tarmac au lieu du fuel, une étude sur la géothermie, et des parkings équipés pour accueillir jusqu'à 20 % de véhicules électriques.

Le calendrier (sous réserve de retards possibles à cause de la crise sanitaire) prévoit le dépôt des permis de construire en 2021, les travaux d'extension et modernisation de 2022 à 2024, puis la rénovation de l'ancienne aérogare.

Une concertation « volontaire »

La concertation publique n'était pas obligatoire pour ce projet. Mais les élus du SMALIM (Syndicat mixte des aéroports de Lille-Lesquin et de Merville) et le gestionnaire de l'aéroport ont fait appel à la commission nationale du débat public (CNDP) pour recueillir l'avis de la population. Laurent Demolins (laurentdemolins@garant-cndp.fr) a été désigné garant de la concertation du projet par la CNDP. Son rôle ? Sans émettre d'avis sur le fond, il doit veiller à ce que le public soit correctement informé. Cette première concertation n'exonère pas d'une enquête publique : celle-ci est prévue l'automne 2021.

Comment participer à la concertation ?

Réunions thématiques

Sur inscriptions à cause de la crise sanitaire (sous réserve aussi de nouvelles dispositions) : www.modernisons-aeroportdelille.fr/sinscrire . On pourra aussi suivre ces réunions en direct sur le site : www.modernisons-aeroportdelille.fr/suivre-les-reunions-publiques-en-direct .

- Lundi 2 novembre, à Seclin : les impacts du projet, salle Ronny-Coutteure de 18 h à 20 h (60 places).
- Lundi 9 novembre, à Avelin : réunion de mi-concertation, salle des fêtes à 18 h.
- Mardi 24 novembre, à Villeneuve-d'Ascq : les enjeux de la desserte de l'aéroport le Polytech Lille – Amphithéâtre Migeon à 18 h.
- Jeudi 3 décembre à Lesquin : réunion de clôture, salle des fêtes à 18 h.

Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

Deux live chat en ligne

Deux live chat permettront d'échanger avec le maître d'ouvrage, via une plateforme numérique d'échanges. Le maître d'ouvrage répondra aux questions écrites et dialoguera en ligne avec les participants : mercredi 28 octobre de 18 h à 20 h et mardi 17 novembre de 18 h à 20 h.

Donner son avis en ligne

On peut aussi participer en donnant son avis sur le site dédié : www.modernisons-aeroportdelille.fr . Les syndicats, associations peuvent aussi remplir un cahier d'acteurs.

Le SIVOM Grand sud de Lille sera «vigilant»

Le SIVOM Grand Sud de Lille réuni 33 communes du secteur autour du sujet des nuisances aéroportuaires. Son siège est à Seclin et il était présidé avant les élections par Bernard Debreu, ancien maire. Depuis la mi-septembre, le SIVOM dispose d'une présidence à deux têtes : François-Xavier Cadart, maire de Seclin, et Luc Monnet, maire de Templeuve-en-Pévèle. Ce qui permet de représenter à la fois les habitants de la Métropole européenne de Lille et ceux de la Pévèle-Carembault.

Le bruit et la mobilité

Lors de ce conseil d'installation, le projet de modernisation a été évoqué. Les élus du secteur n'ont pas pris position : le maire de Seclin reconnaît que ce projet peut être « porteur d'opportunités économiques » mais a relevé avec ses collègues des points de vigilance. « On sera attentif aux nuisances sonores bien entendu et donc aux couloirs aériens », avance François-Xavier Cadart. On sait que Fretin, Bouvines et Péronne-en-Mélantois sont particulièrement concernées. « On sera aux côtés des usagers et des communes pour être une force de proposition alternative, complète le président qui veut aussi mener une réflexion sur la mobilité. On ne peut qu'associer la question de l'accessibilité à l'extension de l'aéroport. Si des navettes sont prévues, il y aura des répercussions bien au-delà. »

Ce n'est donc pas un hasard si le SIVOM prévoit d'élargir ses compétences à tous les modes de transports, afin d'améliorer la mobilité sur le territoire au sud de Lille.



Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

« Les réunions de concertation sur la modernisation de l'aéroport de Lesquin sont maintenues, mais en ligne », *La Voix du Nord*, 31.10.2020

<https://www.lavoixdunord.fr/886872/article/2020-10-31/les-reunions-de-concertation-sur-la-modernisation-de-l-aeroport-de-lesquin-sont>

La concertation autour du projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin a démarré et la réunion publique était prévue ce lundi à Seclin. Elle est maintenue comme les suivantes mais en ligne, de façon interactive.

Avant que le confinement ne soit annoncé, Christophe Coulon, président du SMALIM (Syndicat mixte des aéroports de Lille-Lesquin et de Merville), avait déjà envisagé un plan B pour mener à bien les réunions de concertation. Elles basculent en visio, via l'application Zoom, qui permettra au public de dialoguer directement avec le maître d'ouvrage, gestionnaire de l'aéroport. Il suffit d'aller sur le site dédié au projet de modernisation de l'aéroport (www.modernisons-aeroportdelille.fr) pour accéder au lien vers les réunions (un tutoriel sera posté lundi matin sur le site). Seule la réunion de clôture du jeudi 3 décembre à Lesquin, est pour l'heure prévue en présentiel. Elle pourra être reportée selon les conditions sanitaires.

Rappelons que les élus (l'aéroport est public) et le gestionnaire (Aéroport de Lille SAS, c'est-à-dire Eiffage) ont fait appel à la commission nationale du débat public (CNDP) de façon volontaire, puisque le projet de modernisation de l'Aéroport de Lille ne l'obligeait pas. La concertation précédera d'un an environ l'enquête publique. Le calendrier prévoyait le dépôt des permis de construire en 2021 pour des travaux d'extension et modernisation de 2022 à 2024, mais la crise sanitaire devrait décaler le planning.

Rappelons que le projet vise à passer de 2,1 millions de passagers (en 2019) à 3,9 millions d'ici 2039, ce qui correspondrait à 27 % en plus de mouvements (décollages et atterrissages), afin de concurrencer Charleroi.

Les réunions en ligne (lien sur modernisons-aeroportdelille.fr) :

- Lundi 2 novembre à 18 h, réunion thématique sur les impacts potentiels du projet.
- Lundi 9 novembre à 18 h : réunion de mi-concertation.
- Mardi 17 novembre à 18 h : live chat #2.
- Mardi 24 novembre à 18 h : réunion thématique sur la desserte de l'aéroport.



Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

« Aéroport de Lille : les concertations autour du projet de modernisation maintenues en ligne », *Actu.fr*, 01.11.2020

https://actu.fr/hauts-de-france/lesquin_59343/aeroport-de-lille-les-concertations-autour-du-projet-de-modernisation-maintenues-en-ligne_37145588.html

Malgré le confinement, renouvelé en novembre 2020 en France, l'aéroport de Lille (Nord) poursuit les séances de concertation autour de son projet de modernisation, en ligne.

Ce sera différent que de se rassembler autour d'une table, mais les consultations publiques autour du projet de modernisation de l'aéroport de Lille (Nord) seront maintenues malgré le confinement. Elles se tiendront en ligne.

Rester ouvert à l'échange

Cette décision a été prise pour « garantir la possibilité pour le public d'échanger avec le maître d'ouvrage et de contribuer au projet », écrit l'aéroport de Lille, dans un communiqué datant du 30 octobre 2020.

Un moyen d'informer autour du projet, mais aussi d'entendre les craintes et de répondre aux questions des habitants de la métropole lilloise, notamment les collectifs qui ont récemment manifesté contre le projet devant l'entrée de l'aéroport à Lesquin.

Comment participer ? Quelles dates ?

Ceux qui souhaitent y participer devront se rendre sur le site internet dédié au projet. Seule la réunion de clôture de cette concertation en plusieurs étapes, entamée le 12 octobre dernier, devrait avoir lieu en présentiel, à Lesquin, le 3 décembre prochain. Elle pourra, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, être reportée « dans un calendrier raisonnable », assure l'aéroport.

Voici le calendrier des prochaines rencontres :

- lundi 2 novembre à 18 h : réunion thématique sur les impacts potentiels du projet ;
- lundi 9 novembre à 18 h : réunion de mi-concertation ;
- mardi 17 novembre à 18 h : live chat #2 ;
- mardi 24 novembre à 18 h : réunion thématique sur la desserte de l'aéroport ;
- jeudi 3 décembre à 18 h : réunion de clôture (en présentiel, sous réserve que la situation sanitaire le permette).



Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

« Projet de modernisation de l'aéroport de Lille Polytech Lille Villeneuve-d'Ascq », *Unidivers*, 12.11.2020

<https://www.unidivers.fr/rennes/projet-de-modernisation-de-laeroport-de-lille-polytech-lille-2020-11-24/>

Projet de modernisation de l'aéroport de Lille

Hôtel de ville, le mardi 24 novembre à 18:00

En raison du reconfinement, la réunion publique thématique dédiée aux enjeux de la desserte de l'aéroport de Lille aura lieu mardi 24 novembre 2020 à 18h en ligne. Les inscriptions se font sur le site internet dédié au projet de modernisation de l'aéroport de Lille : [\[\[https://www.modernisons-aeroportdelille.fr/\]\]](https://www.modernisons-aeroportdelille.fr/)(<https://www.modernisons-aeroportdelille.fr/>) Gratuit sur inscription

Une réunion publique thématique dédiée aux enjeux de la desserte de l'aéroport de Lille aura lieu mardi 24 novembre 2020 à 18h, en ligne sur le site internet dédié.

« La concertation sur le projet de modernisation de l'Aéroport de Lille se poursuit », *PagTour*, 22.11.2020

<https://pagtour.info/la-concertation-sur-le-projet-de-modernisation-de-laeroport-de-lille-se-poursuit/>

La concertation préalable, organisée par Aéroport de Lille SAS sur son projet de modernisation de l'aéroport a débuté le 12 octobre. Plusieurs rencontres avec le public ont déjà eu lieu, d'abord en présentiel puis en ligne depuis le confinement.

Ainsi, à ce jour, c'est déjà près de 400 personnes qui ont échangé avec le maître d'ouvrage du projet, Aéroport de Lille SAS. L'ensemble des comptes-rendus et des vidéos de ces réunions sont disponibles sur le site Internet du projet.

La prochaine réunion est consacrée à un enjeu important, celui de la desserte de l'aéroport. Elle aura lieu le mardi 24 novembre à 18h00, toujours en ligne, à partir d'un lien diffusé sur le site Internet du projet: [modernisons-aeroportdelille.fr](https://www.modernisons-aeroportdelille.fr)

Cette réunion permettra de répondre plus en détail aux questions que le public a déjà posées sur le sujet de la desserte (cf. document récapitulatif des questions posées disponible [ici](#)). Pour ce faire, plusieurs intervenants seront présents pour contribuer aux échanges avec le public : la DIR Nord, la Région Hauts-de-France, la Métropole Européenne de Lille et Egis.

Une dernière réunion publique est prévue, en clôture, le jeudi 3 décembre. Si le contexte sanitaire le permet, elle aura lieu en présentiel à Lesquin.



Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

Le public a également la possibilité de contribuer et de poser des questions via le site du projet et/ou en adressant un mail au garant : laurent.demolins@garant-cndp.fr (NB : l'adresse du garant sur les affiches comportait une erreur ; ne pas en tenir compte).

Une concertation débutée le 12 octobre, sous l'égide d'un garant CNDP, sur le projet de modernisation de l'aéroport de Lille.

Même si les caractéristiques du projet ne l'imposent pas, Aéroport de Lille SAS, maître d'ouvrage du projet, a décidé de s'engager volontairement dans une concertation préalable au titre du Code de l'Environnement.

Cette phase de concertation est conduite sous l'égide de Laurent Demolins, garant de la concertation nommé le 3 juin 2020 par la Commission Nationale du Débat Public, à la demande d'Aéroport de Lille SAS.

Le projet de modernisation de l'aéroport comporte plusieurs opérations d'aménagement qui visent, d'une part, à adapter l'infrastructure aux évolutions réglementaires nécessaires au maintien des différentes missions de l'aéroport, et d'autre part, à offrir une qualité de service aux passagers à hauteur de leurs attentes vis-à-vis d'un aéroport au service de la connectivité et de l'attractivité de notre territoire.

« Donnez votre avis sur l'extension de l'aéroport de Lille-Lesquin », *La Voix du Nord*, 25.11.2020

<https://www.lavoixdunord.fr/898311/article/2020-11-25/donnez-votre-avis-sur-l-extension-de-l-aeroport-de-lille-lesquin>

Lancée le 12 octobre, la consultation publique sur le projet d'extension de l'aéroport régional prendra fin le 4 décembre. Un projet contesté par un groupement d'associations écologistes, sur lequel vous pouvez donner votre avis.

Le débat s'organise à Lille – et dans la région – autour d'un sujet rendu encore plus clivant qu'avant la crise : le recours au transport aérien doit-il être encouragé pour le développement économique ou au contraire doit-il être réduit au profit de solutions plus conformes à l'urgence de la lutte contre le réchauffement climatique (le secteur aérien est responsable de 2 % des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale) ?

Aéroport de Lille SAS, composé d'Eiffage Concessions et d'Aéroport de Marseille, souhaite engager 101 M € pour doubler à terme le nombre de passagers de Lille-Lesquin. Avant la crise sanitaire, en 2019, l'aéroport a accueilli 2,1 millions de passagers. Or, à 2,6 millions, l'aérogare serait saturée, explique l'exploitant. L'objectif de la modernisation est l'augmentation de 3 % du nombre de passagers par an pour atteindre 3,9 millions d'ici 2039. Actuellement de 33 000 mouvements d'avions, le nombre de décollages et atterrissages devrait augmenter de 27 %.

Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

Une « absurdité pour une bombe climatique » conteste le collectif écologiste des 3A (Amis de la Terre, Alternatiba et ANV-COP21), qui avait manifesté physiquement son opposition au projet début octobre. Une pétition est mise en ligne, elle a déjà recueilli 700 signatures contre l'extension, le réseau Extension Rebellion envisageant pour sa part de rédiger une contribution contre le projet.

Il reste quelques jours au citoyen pour exprimer son point de vue sur le site dédié : www.modernisons-aeroportdelille.fr. Les syndicats, associations peuvent aussi remplir un cahier d'acteurs, via des formulaires de contribution en ligne pour avis faciles d'accès.

« Le «oui mais» du conseil municipal de Lesquin sur la modernisation de l'aéroport », *La Voix du Nord*, 28. 11.2020

<https://www.lavoixdunord.fr/900015/article/2020-11-28/le-oui-mais-du-conseil-municipal-de-lesquin-sur-la-modernisation-de-l-aeroport>

Mercredi, le conseil municipal s'est prononcé sur le projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin qui a fait l'objet d'une concertation préalable.

Le maire, Jean-Marc Ambroziewicz, a rappelé les grandes lignes du projet de modernisation de l'aéroport et ses 3 objectifs : adapter l'aéroport aux nouvelles normes réglementaires et de sécurité (accotement des pistes, sécurisation du tri bagages, déconstruction de la rampe d'accès à l'aérogare) ; améliorer l'accueil des passagers (séparation des zones d'arrivées et de départs) et proposer des destinations adaptées aux besoins des habitants de la région vers l'Europe du Nord et de l'Est.

La saturation de l'aéroport sera atteinte à partir de 2,6 millions de passagers (2,2 millions ont été accueillis en 2019) même si la crise sanitaire a fait baisser le trafic aérien, ce chiffre sera prochainement atteint. L'année 2020 a vu le grand débat public, en 2021 ce sera le dépôt des permis de construire avec l'enquête publique officielle à l'automne, et de 2022 à 2025 les travaux en fonction de la situation sanitaire.

600 emplois directs ou indirects attendus

Le coût de ce projet est estimé à 100 millions d'euros uniquement sur fonds privés du concessionnaire exploitant ADL et devrait générer 600 emplois directs ou indirects. Les navettes et transports en commun devront représenter 17 % des voyages au lieu de 5 % à ce jour. Si la modernisation de l'aéroport semble nécessaire, le maire pointe des points qui appellent la vigilance, notamment sur l'impact sur la circulation et les nuisances sonores.

« Un contrôle accru est nécessaire concernant les vols de nuit et le respect des trajectoires précise-t-il. De même, le refus de la MEL pour la mise en service d'un tramway rendra difficile l'ambition d'atteindre les 17 % des voyages en transports en commun » Il craint une forte

Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

augmentation de la circulation automobile en raison de l'accroissement du nombre de passagers, du doublement des effectifs de l'aéroport et des services associés et aussi avec le projet de construction de 40 000 m² de bureaux.

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de modernisation pour l'amélioration de l'accueil des passagers et l'adaptation de l'aéroport aux nouvelles normes mais se prononce défavorablement sur le projet des nouvelles destinations et l'accroissement du trafic aérien sauf si les 3 points suivants sont pris en compte : le contrôle accru des trajectoires et limitation des vols de nuit, la réalisation du tramway Lille/aéroport et l'aménagement d'axes routiers directs depuis l'A1 pour fluidifier le trafic et limiter les reports sur les communes voisines.

Les habitants peuvent poser des questions ou exprimer leur avis sur le site de la concertation : <http://modernisons-aeroportdelille.fr> jusqu'au 4 décembre.





Commission nationale
du **débat public**

244 boulevard Saint-Germain
75007 Paris - France
T. +33 (0)1 44 49 85 50
contact@debatpublic.fr
www.debatpublic.fr